



Matériaux
Énergétiques



Explosifs
Industriels

GROUPE SNPE

RAPPORT ANNUEL 2006



Chimie Fine



Spécialités
Chimiques

GROUPE SNPE

**RAPPORT ANNUEL
2006**

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2007

COMITÉ EXÉCUTIF

Jacques Zyss

Président-Directeur Général

Michel Nicolas

Directeur Délégué Stratégie
Chimie

Jacques Cardin

Directeur Délégué Stratégie
Matériaux Energétiques

Edouard Braine

Directeur des Relations Extérieures - Affaires Publiques

François Schwartz

Directeur Délégué - Financier et Juridique

Marc Stéphane

Directeur des Ressources Humaines

Jean-Marcel Dupont

Directeur des Affaires Industrielles

DIRECTEURS FONCTIONNELS

Contre Amiral Dominique Fouché

Conseiller Défense

Serge Moralès

Inspecteur Général

Nadia Nouvion

Directeur de la Communication

FILIALES DE PREMIER RANG

SNPE MATÉRIAUX ENERGÉTIQUES

Jacques Zyss

Président-Directeur Général

Hervé Austruy

Directeur Général Délégué

BERGERAC NC

Lionel Brunet

Président-Directeur Général

ISOCHEM

Thierry Malfroot

Président-Directeur Général

NOBEL EXPLOSIFS FRANCE

Daniel Surroca

Président-Directeur Général

DIRECTEURS OPERATIONNELS

Lionel Brunet

Spécialités Chimiques

Jacques Cardin

Poudres & Explosifs

Gilles Fonblanc

Propulsion

Michel Le Mout

Reconversion & Services

Thierry Malfroot

Chimie Fine

David Quancard

Propulsion Tactique

Daniel Surroca

Explosifs Industriels

Pierre Vignando

Matériaux & Pyrotechnie

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2006

Président-Directeur Général

Jacques Zyss

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Ministère de la Défense

Christophe Burg

*Sous-Directeur de la Coopération et
du Développement Européen*

Pierre Moschetti

Ingénieur en Chef de l'Armement

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

François Auvigne

*Inspecteur Général des Finances
à l'Inspection Générale des Finances*

Jean-Yves Leclercq

*Directeur des Participations
à l'Agence des Participations de l'Etat*

Gérard Mathieu

Sous-Directeur à la Direction Générale des Entreprises

PERSONNALITÉS

Pierre Béтин

Jean-Claude Buono

Directeur Général Délégué de la Sté Air Liquide

Dominique Damon

Président-Directeur Général de la Société MORGAN

Alain Delpuech

Directeur des Applications Militaires au CEA

Arsène Schun

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

Michel Blanchet

Jany Gardais

Gilles Glad

Jerzy Linca

Marie-Hélène Tallet

Claude Trinca

Secrétaire du Comité Central d'Entreprise

Christophe Annereau

Secrétaire du Conseil d'Administration

François Schwartz

Commissaire du Gouvernement

Yves Jourdan

*Contrôleur Général des Armées en mission
extraordinaire – Ministère de la Défense*

Mission de Contrôle

Anne Cazala

Contrôleur d'Etat

Jean-Pierre Morelle

*Chef de la Mission Pétrole, Chimie et
Recherches Géologiques*

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES

MAZARS

ORGANISATION DU GROUPE SNPE 2006

Le GROUPE SNPE est organisé en quatre branches homogènes par segments de marché réparties dans des filiales spécialisées. La conception et la fabrication des matériaux énergétiques constituent le cœur de métier du GROUPE SNPE, seul industriel européen à posséder un Centre de Recherches, localisé dans l'Essonne, dédié à ces matériaux. Le GROUPE SNPE porte une attention permanente à la sécurité de ses personnels et de ses installations, et au respect de l'environnement.

■ Matériaux énergétiques

SNPE Matériaux Energétiques fabrique des chargements propulsifs et des équipements énergétiques pour la défense et les industries aéronautique, spatiale et automobile, des poudres et explosifs à usage militaire, ainsi que du nitrate d'éthyl hexyl (NEH), un additif pour carburant. Son savoir-faire dans les matériaux énergétiques, unique en Europe, s'appuie sur son Centre de Recherches du Bouchet et sur son expertise en matière de sécurité et d'environnement.

SNPE Matériaux Energétiques compte quatre unités opérationnelles :

- SNPE Propulsion est spécialisée dans la propulsion solide des missiles stratégiques et des lanceurs spatiaux ;
- SNPE Matériaux et Pyrotechnie conçoit, développe et produit des chargements pour airbags, des produits intermédiaires pour matériaux composites et des équipements énergétiques ;
- EURENCO, partenariat entre SNPE Matériaux Energétiques, Saab et Patria, propose des produits énergétiques servant à la fabrication de têtes militaires de missiles et de dispositifs pyrotechniques à usage militaire ;
- ROXEL, société détenue à parité entre SNPE Matériaux Energétiques et MBDA, est le premier motoriste européen de missiles tactiques.

■ Explosifs industriels

NOBEL EXPLOSIFS France (NEF) est leader sur le marché des explosifs à usage civil (mines, carrières, travaux publics, rénovations urbaines,...) en France et en Belgique. Elle met en œuvre les savoir-faire de la chimie moderne pour concevoir et fabriquer des produits comme des émulsions explosives encartouchées. Ces produits sont commercialisés à travers un réseau de 14 dépôts de distribution qui assurent un service de proximité à la clientèle des carrières et des travaux publics. NEF participe activement aux opérations de rénovation urbaine faisant appel à la démolition par explosifs d'immeubles d'habitation, de bâtiments industriels ou d'ouvrages divers. Ses ingénieurs et techniciens interviennent dans le processus d'élaboration des plans de tir et de mise en œuvre des explosifs, assistent techniquement les entreprises, et assurent le contrôle qualité et la mise à feu dans la plupart des opérations en sites urbanisés.

Au-delà de la fourniture d'explosifs et d'accessoires de tir, NEF propose une offre globale de prestations intégrant le forage minier organisée autour de ses agences spécialisées : FOREMINE en France et CEFOR CETRAMIN en Belgique.

La maîtrise de la sécurité et des impacts sur l'environnement de ses activités est la préoccupation permanente de NOBEL EXPLOSIFS France.

■ Chimie fine

Dans le domaine de la chimie fine, **ISOCHEM**, spécialiste des procédés de synthèses complexes, met en œuvre un très grand nombre de réactions de la synthèse organique et maîtrise des réactions à très basse température ainsi que la nitration, la phosgénation, l'hydrogénation.

ISOCHEM fabrique à façon, en exclusivité et dans le respect de la plus stricte confidentialité, des molécules innovantes pour ses clients sur l'ensemble de ses marchés.

Dans le secteur de la santé, **ISOCHEM** se positionne comme un acteur majeur de la chimie des acides aminés et des procédés de synthèse multi-étapes. Elle dispose également d'une activité de production cGMP de peptides en phase solide ou liquide avec NeoMPS.

Sur le marché de la protection des plantes, **ISOCHEM** propose divers intermédiaires et des matières actives.

ISOCHEM offre également une gamme d'intermédiaires de synthèse destinés aux industries de la cosmétique, de la photographie, de l'électronique,...

ISOCHEM fabrique la mono méthyl hydrazine pour l'industrie spatiale.

■ Spécialités chimiques

BERGERAC NC est producteur de nitrocelluloses industrielles, essentiellement utilisées sur les marchés des encres, des peintures et des vernis ; marchés pour lesquels BERGERAC NC propose des gammes de produits dédiées. Son unité de production est située à Bergerac en France.

BERGERAC NC est partenaire dans CNC (China NitroCellulose Corporation) qui fabrique et commercialise des nitrocelluloses industrielles sur la zone Asie Pacifique.

Avec des unités de production en Europe et en Asie, et un réseau de distribution qui couvre plus de 50 pays à travers le monde, BERGERAC NC répond au plus près à la demande de ses clients.

BERGERAC NC distribue également des nitrocelluloses énergétiques fabriquées par MANUCO, filiale commune avec la société espagnole MAXAM. Ces productions sont destinées aux applications civiles et militaires dans le domaine des poudres et explosifs. Sa filiale DURLIN France, spécialisée dans les vernis à ongles, fonde son savoir-faire sur une recherche de pointe. Ainsi, elle offre une grande variété de produits qui répondent aux besoins spécifiques du marché de la cosmétique.

LES FILIALES 2006

MATÉRIAUX ÉNERGÉTIQUES

SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES

12, Quai Henri IV
75004 PARIS - FRANCE
Tél. + 33 (0) 1 48 04 68 92
Participation Groupe : 100 %
Capital : 159 M€
Activités : Conception, développement, fabrication et commercialisation de produits et services relatifs aux matériaux énergétiques, à la sécurité et à l'environnement.

EURENCO France

12, Quai Henri IV
75004 PARIS - FRANCE
Tél. + 33 (0) 1 49 96 74 00
Participation Groupe : 60,2 %
Capital : 31 605 000 €
Activités : Conception, développement, fabrication et commercialisation de poudres, explosifs et objets combustibles à usage militaire et civil.

PB CLERMONT

176, rue de Clermont
4480 ENGIS - BELGIQUE
Tél. + 32 42 73 82 82
Participation Groupe : 60,2 %
Capital : 5 M€
Activités : production et commercialisation de poudres sphériques et de douilles combustibles à usage civil et militaire.

EURENCO Vihtavuori

FIN - 41330 Vihtavuori
FINLANDE
Tél. + 358 14 377 9211
Participation Groupe : 60,2 %
Capital : 2 691 000 €
Activités : production et commercialisation de poudres propulsives et d'allumage pour munitions civiles et militaires et matières premières associées.

EURENCO Bofors

SE - 691 86 Karlskoga
SUÈDE
Tél. + 46 586 830 50
Participation Groupe : 60,2 %
Capital : 25 M SEK
Activités : production et commercialisation de poudres propulsives, explosifs et compositions, nouvelles molécules énergétiques pour applications civiles et militaires.

PYROALLIANCE

139, route de Verneuil
BP 20 52
78132 LES MUREAUX cedex - FRANCE
Tél. + 33 (0) 1 34 92 44 44
Participation Groupe : 85 %
Capital : 4 779 392 €
Activités : étude et réalisation de dispositifs pyrotechniques pour les secteurs militaire, spatial, industriel et offshore.

REGULUS

Centre Spatial Guyanais
BP 73
97372 KOUROU cedex - GUYANE
FRANCAISE
Tél. + 33 (0) 594 33 15 00
Participation Groupe : 40 %
Capital : 640 000 €
Activités : développement et production en Guyane des segments de boosters d'Ariane 5.

STRUCTIL

18, rue Lavoisier
BP 10
91710 VERT-LE-PETIT - FRANCE
Tél. + 33 (0) 1 69 90 89 89
Participation Groupe : 80 %
Capital : 3 106 950 €
Activités : production et commercialisation de matériaux composites et d'adhésifs destinés aux domaines aéronautique, sportif et industriel.

G2P

Parc Kennedy, Bât. E
3, avenue Henri Becquerel
33700 MERIGNAC - FRANCE
Tél. + 33 (0) 5 57 92 26 60
Participation Groupe : 25 %
GIE sans capital
Activités : mandataire de la Snecma et de SNPE Matériaux Énergétiques auprès des clients pour la fourniture de gros propulseurs.

ROXEL France

Centre d'Affaires "La Boursidière"
Immeuble Jura
92357 LE PLESSIS-ROBINSON
FRANCE
Tél. +33 (0) 1 41 07 82 82
Participation Groupe : 50 %
Capital : 34 837 500 €
Activités : étude et commercialisation de systèmes de propulsion pour tout type de missile, roquette et autre engin tactique ou de croisière.

ROXEL UK

Kidderminster
DY 11 7RZ - Worcestershire
SUMMERFIELD
GRANDE-BRETAGNE
Tél. + 44 1562 82 40 61
Participation Groupe : 50 %
Capital : 8 M€
Activités : étude et commercialisation de systèmes de propulsion pour tout type de missile, roquette et autre engin tactique ou de croisière.

EXPLOSIFS INDUSTRIELS

NOBEL EXPLOSIFS France - NEF

12, Quai Henri IV
75004 PARIS - FRANCE
Tél. + 33 (0) 1 49 96 70 00
Participation Groupe : 100 %
Capital : 5 299 470 €
Activités : production et commercialisation d'explosifs.

NOBEL EXPLOSIFS Belgique - NEB

Rue de Namur, 510
B-6200 CHATELET - BELGIQUE
Tél. + 32 71 24 37 40
Participation Groupe : 100 %
Capital : 2 479 000 €
Activités : production et commercialisation d'explosifs.

CHIMIE FINE

ISOICHEM

12, quai Henri IV
75194 PARIS cedex 04 - FRANCE
Tél. + 33 (0) 1 49 96 72 00
Participation Groupe : 100 %
Capital : 43 117 740 €
Activités : production et commercialisation de produits de chimie fine.

NeoMPS

7, rue de Boulogne
67100 STRASBOURG - FRANCE
Tél. + 33 (0) 3 88 79 08 79
Participation Groupe : 99,3 %
Capital : 3 M€
Activités : recherche, développement, production et commercialisation de peptides et dérivés.

NeoMPS, Inc.

9395 Cabot Drive
SAN DIEGO
CA 92126 – 1122 ETATS-UNIS
Tél. + 1 858 408 08 08
Participation Groupe : 99,3 %
Capital : 10 000 \$ US
Activités : recherche, développement,
production et commercialisation de
peptides et dérivés.

ISOCHEM, Inc.

One North Transit Road – LOCKPORT
NY 14094 – ETATS-UNIS
Tél. + 1 716 433 6764
Participation Groupe : 100 %
Capital : 49,8 millions de \$ US
Activités : production de phosgène et
dérivés.

FRAMOICHEM

3701 KAZINCBARCIKA
PF.504. – HONGRIE
Tél. + 36 48 311 991
Participation Groupe : 100 %
Capital : 546 830 000 forints
Activités : production et
commercialisation de phosgène et
dérivés.

ISOCHEM UK Limited

Curzon House
1 st Floor, 024 High Street
Banstead - Surrey SM7 2LJ
GRANDE-BRETAGNE
Tél. + 44 1737 37 36 33
Participation Groupe : 100 %
Capital : 50 000 £
Activités : commercialisation et
développement des ventes des
produits du GROUPE SNPE.

ISOCHEM DEUTSCHLAND GmbH

Frankfurter Strasse 71
63067 - OFFENBACH
ALLEMAGNE
Tél. + 49 69 314 09 00
Participation Groupe : 100 %
Capital : 51 129,19 €
Activités : commercialisation et
développement des ventes des
produits du GROUPE SNPE.

ISOICHEM NORTH AMERICA

101 College Road East – 3rd floor
PRINCETON – NJ 08540
ETATS-UNIS
Tél. + 1 609 987 94 24
Participation Groupe : 100 %
Capital : 500 000 \$ US
Activités : commercialisation et
développement des ventes des
produits du GROUPE SNPE.

**SPÉCIALITÉS
CHIMIQUES****BERGERAC NC**

Boulevard Charles-Garaud
BP 814
24108 BERGERAC Cedex – FRANCE
Tél. + 33 (0) 5 53 63 63 63
Participation Groupe : 100 %
Capital : 29 983 452 €
Activités : production et
commercialisation de nitrocellulose.

SNPE ITALIA

Via Trebazio, 4
20145 MILAN
ITALIE
Tél. + 39 0 248 193 670
Participation Groupe : 100 %
Capital : 517 000 €
Activités : distribution de produits
chimiques et de nitrocellulose.

CNC

Unit 1206, 12/F
Clifford Centre
778-782 Cheung Sha Wan Road
KOWLOON - HONG KONG
Tél. + 852 27 11 35 88
Participation Groupe : 50 %
Capital : 15,2 millions de \$ US
Activités : organisation de la
distribution de nitrocellulose et de ses
dérivés, notamment en Asie.

DURLIN France

Boulevard Charles Garaud
BP 814
24108 BERGERAC Cedex - FRANCE
Tél. + 33 (0) 5 53 63 62 21
Participation Groupe : 100 %
Capital : 2 M€
Activités : fabrication,
commercialisation et distribution de
produits cosmétiques.

MANUCO

Boulevard Charles Garaud
24100 BERGERAC - FRANCE
Tél. + 33 (0) 5 53 63 63 63
Participation Groupe : 50 %
Capital : 1 037 000 €
Activités : fabrication de nitrocellulose
énergétique.

SNPE JAPAN

Onarimon Yusen Building, 12 F
3-23-5 Nishi Shinbashi – Minato Ku
TOKYO 105 0003 – JAPON
Tél. + 81 (0) 33 433 28 80
Participation Groupe : 100 %
Capital : 140 M¥
Activités : commercialisation et
développement des ventes des
produits du GROUPE SNPE.

RAPPORT FINANCIER 2006



SOMMAIRE

8	Chiffres clés
9	Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006
23	Comptes consolidés 2006
49	Extraits des comptes sociaux SNPE SA 2006
58	Informations juridiques
58	- Informations sur le capital
59	- Tableau des filiales et participations
62	Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007

CHIFFRES CLÉS

En M€	2006	2005
CHIFFRE D'AFFAIRES		
- Chiffre d'affaires	720,4	778,7
- France	315,6	331,3
- Etranger	404,8	447,4
- Matériaux énergétiques	334,9	321,7
- Explosifs industriels	56,7	46,4
- Placage par explosifs*	30,8	64,3
- Chimie fine	192,3	208,6
- Spécialités chimiques	102,7	136,2
- Autres activités	3,0	1,5
EXPLOITATION		
Production	732,0	770,2
Valeur ajoutée	281,3	288,4
Excédent brut d'exploitation	16,2	10,9
Résultat d'exploitation	5,9	-13,4
Résultat courant	-8,4	-24,5
- Matériaux énergétiques	-0,5	-6,8
- Explosifs industriels	7,8	7,6
- Placage par explosifs*	10,5	12,6
- Chimie fine	-6,8	-17,9
- Spécialités chimiques	-5,5	-8,5
- Autres activités	-13,9	-11,5
Résultat exceptionnel	116,4	-75,9
Résultat net avant impôt	97,0	-97,8
Résultat net part du Groupe	35,6	-96,7
Capacité d'autofinancement	-55,5	-5,5
INVESTISSEMENTS		
Investissements corporels et incorporels	46,8	48,5
Investissements financiers	3,3	4,8
Dépenses de recherche et développement	80,9	94,6
STRUCTURE DU BILAN		
Capitaux propres du Groupe	171,4	145,9
Endettement net	288	428
EFFECTIFS	4 296	4 719

* Consolidation jusqu'au 15 mai 2006

RAPPORT FINANCIER 2006

10 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à nos statuts, afin de vous rendre compte de la gestion de votre Société et du GROUPE SNPE durant l'exercice 2006 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ainsi que les résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Vous entendrez également la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leurs missions.

I Faits marquants

L'année 2006 a été marquée par un redressement significatif de la performance opérationnelle du Groupe qui renoue avec un solde d'exploitation positif. De plus, les opérations de structure réalisées au cours de l'exercice ont généré un fort bénéfice exceptionnel qui permet d'afficher un résultat net part du Groupe de 36 M€.

Les notations du programme de 300 millions d'euros de la SNPE sur le marché des billets de trésorerie ont été renouvelées : Moody's Investors Service a attribué la notation 'Prime-1' et Standard & Poor's la note à court terme 'A-1'.

Les opérations de structure de l'année 2006 sont les suivantes.

Le GROUPE SNPE a intégralement cédé sa participation majoritaire dans Dynamic Materials Corporation, Inc. (DMC) par une opération de placement public réalisée le 15 mai 2006. Via son holding américain, SNPE Inc., le Groupe possédait une participation majoritaire dans DMC, société cotée à New York, détenant à 100% Nobelclad Europe (France) et NitroMetall (Suède). Cet ensemble formait la branche d'activité Placage par explosifs du Groupe, qui est consolidée jusqu'à cette date.

Le prix de placement des actions a été fixé à 35\$ par action, ce qui représente pour SNPE Inc. un prix de cession de 207 M\$. Cette participation avait été acquise au cours de l'année 2000 pour un coût global de 8 M\$. L'impact de cette cession dans les comptes consolidés est une plus value nette d'impôts de 79,7 M€.

Le GROUPE SNPE, également via SNPE Inc., a cédé Tevco Inc., sa filiale américaine spécialisée dans les vernis à ongles, à un groupe d'investisseurs comprenant un investisseur financier et l'équipe dirigeante locale. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés. La filiale est consolidée jusqu'à fin juillet 2006.

Cinq ans après l'explosion d'AZF à Toulouse, le GROUPE SNPE continue à supporter les conséquences de ce sinistre et poursuit la restructuration de sa Chimie fine.

Conformément à l'accord transactionnel d'avril 2003 signé entre SNPE et l'Etat, relatif à l'interdiction d'exercer les activités

mettant en œuvre du phosgène sur le site de Toulouse, qui prévoit un versement de 300 M€ entre février 2004 et février 2007, ce dernier a versé 75 M€ en 2004, en 2005 puis en mars 2006 dont 5 M€ ont été utilisés au remboursement partiel de l'avance de 80 M€ destinée à financer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE). Le montant cumulé perçu au 31 décembre 2006 est de 300 M€ y compris l'avance versée en 2003 afin de financer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

SNPE a assigné en 2004 la société Grande Paroisse devant le Tribunal de Commerce de Toulouse en réparation des préjudices non couverts par les assurances et a réclamé un dédommagement réactualisé en 2005 à 460 M€ afin d'obtenir réparation de l'intégralité de ses préjudices.

Par ailleurs, Bayer CropScience a assigné le 28 septembre 2004 la société Grande Paroisse en lui réclamant 187,5 M€ au titre des préjudices liés à l'arrêt des expéditions de la SNPE à la suite de l'explosion du 21 septembre 2001. La société Grande Paroisse a appelé SNPE en garantie.

Ces deux procédures ont été jointes procéduralement et plaidées ensemble le 5 décembre 2005.

Le jugement rendu le 13 avril 2006 n'a pas fait droit aux demandes de SNPE et de Bayer CropScience. SNPE a interjeté appel de cette décision le 15 mai 2006 de même que Bayer CropScience.

Par ailleurs, le rapport d'expertise final déposé en mai 2006 par les experts conclut à l'accident chimique au sein du site AZF de la société Grande Paroisse ce qui en conséquence met hors de cause SNPE dans l'accident du 21 septembre 2001.

A fin 2006, le solde à encaisser dans le cadre des contrats d'assurances dommages et pertes d'exploitation demeure inchangé, soit 19 M€.

Un projet de réorganisation d'ISOCHEM SA a été présenté début 2006 en Comité Central d'Entreprise, concernant son siège social et ses établissements du Bouchet, de Pithiviers et de Vert-le-Petit. L'objectif de ce projet, comportant la suppression de 58 emplois est de réduire les coûts de structure du siège social, de l'établissement de Pithiviers et de la R&D afin de redresser les marges.

Dans le cadre de ce projet, l'unité pilote du centre de recherches d'ISOCHEM au Bouchet a été transférée sur le site de Vert-le-Petit et modernisée moyennant un investissement de 1,9 M€. Les équipes de R&D du Bouchet ont été relocalisées sur les différents sites industriels de la région parisienne, en privilégiant le site de Vert-le-Petit, voisin du Centre de Recherches du Bouchet.

Par cette réorganisation, ISOCHEM SA adapte ses moyens de production et sa capacité de R&D à la demande et aux standards du secteur de la chimie fine.

Une charge exceptionnelle nette de 4,8 M€ a été comptabilisée au titre de cette réorganisation en 2006.

Une étude ayant pour objet d'explorer différentes opportunités stratégiques relatives à l'avenir de la Chimie fine du Groupe a été lancée en 2006. Cette étude a été réorientée début 2007 sur un périmètre plus restreint de cette branche d'activité.

Suite au projet de la Communauté de l'Agglomération du Grand Toulouse d'implanter un parking sur la zone de SNPE Tolochimie à Toulouse, une étude a été déposée à la DRIRE au second semestre 2006. Le chiffrage des travaux de dépollution à réaliser a été effectué par la société Antéa début 2007 sur la base de l'usage futur du terrain. Ainsi, la provision a été ramenée à 10 M€ après reprise d'un montant non utilisé de 6,8 M€.

Le premier tir en vol du programme de développement du M51 s'est déroulé avec succès en novembre 2006 depuis le site de Biscarosse du Centre d'Essais et de Lancement de Missiles (CELM). Ce tir est un jalon essentiel pour SNPE Matériaux Énergétiques, PyroAlliance et ROXEL dans le déroulement du programme et une démonstration exemplaire du savoir-faire technique et industriel du Groupe.

La réussite de l'essai clinique ayant permis de valider la technologie du Dispositif d'Injection Sans Aiguille (DISA), Crossject lance l'industrialisation de son procédé qui nécessite de nouveaux concours financiers. Les opérations suivantes ont été réalisées en août 2006 :

- apurement des pertes par réduction de capital ;
- augmentation de capital apportant des ressources nouvelles à hauteur de 6 M€ dont 1 M€ provenant du GROUPE SNPE ;
- émission d'un emprunt obligataire convertible en actions souscrit par SOFIGEXI, holding français du GROUPE SNPE.

Le GROUPE SNPE conserve ainsi dans le capital de la société Crossject une participation de 16%, qui serait portée à 19% en cas de conversion des obligations convertibles.

Un protocole d'accord a été signé entre le GROUPE SNPE et Crossject afin d'échelonner le remboursement des créances dues au GROUPE SNPE.

Un incendie s'est déclaré le 15 juin 2006 sur le site de BERGERAC NC sur une presse à déshydrater et a été maîtrisé dans le cadre des dispositifs de secours internes et externes. Le sinistre n'a pas fait de blessé et n'a pas dégagé de nuage toxique. La production de l'usine a toutefois été perturbée pendant les semaines qui ont suivi.

Dans le cadre du projet de cession de la filiale américaine ISOICHEM Inc., une lettre d'intérêt a été signée en novembre 2006 avec un acquéreur potentiel. Les modalités de cession éventuelle n'ont pas encore été arrêtées, dans l'attente du déroulement des due diligences.

En 2006, le GROUPE SNPE a cédé sur le marché ses excédents de quotas CO2 pour un montant total de 281 k€.

A fin 2006, les effectifs du Groupe (au pourcentage de consolidation) sont de 4 296 contre 4 719 personnes à fin 2005. Cette baisse provient notamment de la sortie du périmètre des 244 employés de la branche Placage par explosifs et de Tevco, de la poursuite des départs dans le cadre des Plans de Sauvegarde de l'Emploi d'ISOICHEM, des départs dans le cadre du dispositif amiante à Saint-Médard, Pont-de-Claix, Bergerac et Angoulême ainsi que des retraites. A noter l'intégration au 1er janvier 2006 des 49 employés de Foremine.

Les effectifs de SNPE SA ont également diminué, passant de 152 personnes à fin 2005 à 134 personnes à fin 2006 en raison des départs dans le cadre du dispositif amiante à Angoulême.

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 80,9 M€ en 2006, dont 61,1 M€ d'études vendues et 19,8 M€ d'études autofinancées, essentiellement dans le secteur des Matériaux énergétiques.

Les performances financières de plusieurs filiales du Groupe demeurant nettement insuffisantes en 2006, des actions de redressement de la profitabilité sont menées afin de poursuivre l'amélioration des résultats en 2007 et de confirmer le redressement des activités déficitaires du Groupe.

II

Évolution de l'activité du GROUPE SNPE

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2006 s'élève à 720,4 M€, à comparer à 778,7 M€ réalisés sur la même période en 2005, soit un retrait de 58,3 M€ (-7%), dont 33,5 M€ sur le Placage en raison de la cession de cette activité.

La ventilation du chiffre d'affaires par marché se décline comme suit :

	2005	En %	2006	En %
Agrochimie	60,7	7,8	52,8	7,3
Armement terrestre	40,3	5,2	45,0	6,2
Carrières, travaux publics	46,7	6,0	56,5	7,8
Cosmétiques	23,5	3,0	18,1	2,5
Divers	38,9	5,0	29,1	4,0
Espace	34,2	4,4	31,6	4,4
Industrie	0,0	0,0	17,5	2,4
Intermédiaires et chimie	67,4	8,7	94,8	13,2
Loisirs (y compris chasse)	5,4	0,7	0,0	0,0
Missiles & divers aéronautique	170,8	21,9	153,4	21,3
Peinture/vernis/encres	111,5	14,3	80,7	11,2
Pharmacie	81,3	10,4	75,0	10,4
Placage	61,3	7,9	29,4	4,1
Sécurité automobile	36,8	4,7	36,3	5,0
Total	778,7	100,0	720,4	100,0

Les cinq marchés les plus importants représentent 63,9% du chiffre d'affaires en 2006 contre 63,2% en 2005.

La part de chiffre d'affaires réalisée à l'étranger est de 56,2%, en léger recul par rapport à 2005 (57,5%).

Par zone géographique, les ventes se répartissent comme suit :

- Europe : 553,6 M€, soit 77% (dont 315,6 M€ pour la France contre 331,3 M€ en 2005) ;
- Amériques : 97,1 M€ soit 14% ;
- Asie : 53,1 M€ soit 7% ;
- Autres : 16,6 M€ soit 2%.

1 - Matériaux énergétiques

En M€	2006	2005
CA HT	335,0	321,7
Résultat d'exploitation	-0,1	- 6,4
Capacité d'autofinancement	11,1	11,6
Effectifs	2 338	2 401

- L'activité **Poudres et Explosifs** progresse nettement entre 2005 et 2006, bénéficiant du transfert de l'activité de production de Nitrate d'Ethyl Hexyl (NEH) de la branche Spécialités chimiques au quatrième trimestre 2005 qui a généré une augmentation du chiffre d'affaires des Poudres et Explosifs de 27 M€ sur la période.

Le résultat d'exploitation 2006 est fortement déficitaire, la perte étant concentrée sur EURENCO France dont la situation reste difficile en raison du ralentissement de l'activité qui ne permet pas l'absorption des charges fixes.

- L'activité **Matériaux et Propulsion** est en recul en 2006, essentiellement en raison de moindres ventes de perchlorate d'ammonium et de développement, ces moindres ventes n'étant pas compensées par l'impact favorable des affermisements et des notifications des programmes de recherche.

Le résultat d'exploitation est toutefois en amélioration en 2006 par rapport à 2005, grâce à la progression des marges de plusieurs activités consécutives aux efforts de réduction des coûts et à la diminution des amortissements induite par le report d'investissements non prioritaires.

- L'activité **Propulsion Tactique** exercée par les filiales ROXEL France et ROXEL UK est en recul en 2006 par rapport à 2005.

Néanmoins, le résultat d'exploitation, qui était négatif en 2005, ressort en bénéfice en 2006, en particulier en raison de la levée d'aléas sur plusieurs programmes se traduisant par d'importantes reprises de provisions.

2 - Chimie fine

En M€	2006	2005
CA HT	192,3	208,6
Résultat d'exploitation	-0,4	- 13,3
Capacité d'autofinancement	-8,4	- 15,0
Effectifs	911	1 026

L'année 2006 confirme les difficultés rencontrées au cours des exercices précédents, liées notamment au contexte de la Chimie fine mondiale et à la surcapacité en résultant.

Le résultat d'exploitation de la Chimie fine ressort néanmoins proche de l'équilibre à fin 2006. L'amélioration constatée en 2006 s'explique, d'une part, par la diminution des charges de personnel induite par les Plans de Sauvegarde de l'Emploi réalisés entre 2003 et 2006 et, d'autre part, par de moindres dotations aux amortissements résultant des dépréciations d'immobilisations constatées à fin 2005.

3 - Spécialités chimiques

En M€	2006	2005
CA HT	102,7	136,2
Résultat d'exploitation	-3,7	- 6,9
Capacité d'autofinancement	-4,2	- 2,8
Effectifs	574	682

L'activité des Spécialités chimiques est en recul par rapport à 2005 impactée négativement par le transfert de l'activité NEH qui représentait un chiffre d'affaires de 39,4 M€ en 2005 et la pression concurrentielle très forte sur le marché des nitrocelluloses industrielles et énergétiques.

L'activité Vernis à ongles a été marquée par la cession de Tevco au 31 juillet 2006, tandis que l'activité de Durlin France a progressé sur l'exercice 2006, bénéficiant notamment d'un effet prix favorable.

Le résultat d'exploitation des Spécialités chimiques ressort déficitaire à fin 2006 mais plus faiblement qu'en 2005, en particulier grâce à l'impact de l'application des nouvelles règles comptables françaises sur les amortissements.

4 - Explosifs industriels

En M€	2006	2005
CA HT	56,7	46,4
Résultat d'exploitation	8,0	8,6
Capacité d'autofinancement	6,6	6,8
Effectifs	339	277

La progression du chiffre d'affaires des Explosifs industriels provient essentiellement de l'intégration de Foremine au 1er janvier 2006 (impact de +8,1 M€) mais également d'une activité soutenue en France et d'une reprise sensible du marché export, se traduisant par une augmentation des volumes vendus permettant de compenser l'érosion des prix observée et un effet mix défavorable.

Le résultat d'exploitation des Explosifs industriels diminue légèrement entre 2005 et 2006, les actions d'amélioration de la performance mises en œuvre ne permettant pas d'absorber intégralement l'impact de la baisse des prix de vente. A iso-périmètre, le résultat d'exploitation aurait connu une légère progression par rapport au proforma 2005 de 7,8 M€.

5 - Placage par explosifs

En M€	2006*	2005
CA HT	30,8	64,3
Résultat d'exploitation	10,4	12,7
Capacité d'autofinancement	7,5	12,0
Effectifs	0	181

* du 1er janvier au 15 mai

Le Groupe ayant cédé sa participation dans DMC le 15 mai 2006, la branche d'activité a été déconsolidée à cette date.

L'activité Placage par explosifs affiche toutefois une forte amélioration par rapport à la même période de 2005. Le résultat d'exploitation de la branche sur les quatre premiers mois et demi de l'exercice 2006 représente 82% du résultat d'exploitation 2005 en année pleine. Cette évolution provient de ce que la forte croissance des ventes a pu être satisfaite sans augmentation notable des charges fixes.

6 - Autres activités

En M€	2006	2005
CA HT	3,1	1,5
Résultat d'exploitation	-8,3	- 8,1
Capacité d'autofinancement	-68,1	- 18,1
Effectifs	134	152

A fin 2006, le périmètre Autres activités comprend les entités SOFIGEXI, SNPE Inc. et SNPE SA. Le chiffre d'affaires des Autres activités est principalement composé des activités de Reconversion & Services de SNPE SA.

La progression du niveau d'activité de la branche est concentrée sur SNPE Angoulême qui bénéficie de la facturation du marché dit d'expertise complémentaire avec la DGA.

Le résultat d'exploitation des Autres activités reste stable par rapport à l'exercice précédent.

Comme l'impôt sur la plus value consolidée de cession des titres de DMC est pris en compte dans le calcul de la capacité d'autofinancement alors que la plus value de cession des titres ne l'est pas, la cession des titres DMC rend la capacité d'autofinancement fortement négative.

III Résultats du Groupe

A fin 2006, la production s'élève à 732,0 M€, marquant un repli de 38,2 M€ par rapport à 2005, dont 35,5 M€ sur la branche d'activité Placage par explosifs, cédée au 15 mai 2006. Ce retrait est lié pour -58,3 M€ au recul du chiffre d'affaires et pour +20,1 M€ à l'évolution de la production stockée et immobilisée.

La valeur ajoutée ressort à 281,3 M€ à fin décembre 2006, représentant 38% de la production contre 37% en 2005. En valeur absolue, la valeur ajoutée est en retrait de 7,1 M€ (-2%) par rapport à 2005 compte tenu du retrait de 11,2 M€ sur le Placage du fait de sa cession en cours d'exercice.

Les charges de personnel s'élèvent à 235,7 M€ en 2006, en diminution de 5,8% par rapport à 2005, diminution corrélée à la baisse des effectifs et à la cession du Placage et de Tevco. Elles représentent 32,2% de la production, contre 32,5% en 2005.

Par rapport à 2005, l'excédent brut d'exploitation, à 16,2 M€, est en nette progression (+5,3 M€, soit +48,6%) grâce à la réduction des charges de personnel qui fait plus que compenser le retrait de la valeur ajoutée.

Le résultat d'exploitation ressort en bénéfice de 5,9 M€ à fin 2006, à comparer à une perte d'exploitation de 13,4 M€ en 2005, soit une progression de 19,3 M€ sur l'exercice 2006. Outre les efforts de réduction de charges, les gains sur les achats et la diminution des frais de personnel, cette amélioration est également induite par la diminution des dotations aux amortissements de l'exercice liée à l'impact des dépréciations d'immobilisations constatées à fin 2005.

Le bénéfice d'exploitation 2006 provient essentiellement du Placage (10,4 M€ sur quatre mois et demi) et des Explosifs industriels (8,0 M€).

Le solde financier à fin 2006 est une charge nette de 14,2 M€ à comparer à une charge nette de 11,1 M€ en 2005. Il est principalement composé du coût de la dette de 17,2 M€, d'une différence nette de change de 3,8 M€ et de revenus de placements financiers de 5,4 M€.

Le résultat courant de l'exercice 2006 ressort ainsi en perte de 8,4 M€.

Le résultat exceptionnel du Groupe ressort en bénéfice de 116,4 M€. Il comprend principalement la plus-value consolidée de cession, avant impôts, des titres de DMC, la moins-value consolidée avant impôts de cession des titres de Tevco, Inc., ainsi que les provisions et charges sur opérations liées aux départs de personnels (PSE, amiante, préretraites, assurances retraite) pour 10,8 M€ et les dépréciations d'actifs pour 16,5 M€.

En raison de l'impact du résultat exceptionnel et de la progression du résultat d'exploitation (en amélioration de 19,3 M€ par rapport à 2005) et après prise en compte de la quote-part de résultat de Tessenderlo soit une perte de 6,4 M€ et de l'impôt, l'exercice 2006 se solde par un résultat net part du Groupe en bénéfice de 35,6 M€, à comparer à une perte de 96,7 M€ pour l'exercice 2005.

La part des intérêts minoritaires ressort à -4,5 M€ à fin 2006 contre -3,5 M€ en 2005.

IV

Situation financière du Groupe

A fin 2006, la capacité d'autofinancement ressort fortement négative à -55,5 M€. En effet, l'impôt sur la plus value consolidée de cession des titres de DMC est pris en compte dans le calcul de la capacité d'autofinancement alors que la plus value de cession des titres ne l'est pas. Ainsi, la cession des titres DMC rend la capacité d'autofinancement fortement négative.

A fin 2005, la capacité d'autofinancement du Groupe était de -5,5 M€.

En 2006, les dépenses d'investissements du Groupe s'élèvent à 50,1 M€, inférieures de 3,2 M€ (-6%) par rapport à 2005.

Les investissements corporels et incorporels, fortement freinés en 2005 et maîtrisés en 2006, sont de 46,8 M€ et concernent principalement :

- les Matériaux énergétiques pour 22,5 M€ ;
- la Chimie fine pour 10,9 M€,
- les Spécialités chimiques pour 8,4 M€.

La plupart des autres investissements corporels correspondent à des travaux de maintien et de mise à hauteur des installations industrielles afin d'assurer leur conformité aux règles de sécurité et d'environnement en vigueur.

Les acquisitions d'immobilisations financières (3,3 M€) correspondent essentiellement à la souscription par Sofigexi à l'augmentation de capital et à l'emprunt obligataire convertible en actions de Crossject.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) s'est amélioré de 90,1 M€ en 2006, notamment grâce au versement de l'Etat à SNPE SA d'un montant net de 70 M€ (indemnité de 75 M€ versée dans le cadre du protocole d'accord lié à l'arrêt du phosgène sur Toulouse nette du remboursement partiel par SNPE à l'Etat de 5 M€ sur l'avance de 80 M€ consentie en 2003) et grâce à une réduction du BFR d'exploitation sur les Matériaux énergétiques et les Spécialités chimiques.

L'Endettement Financier Net du Groupe a diminué de 140 M€ en 2006, passant de 428 M€ à fin décembre 2005 à 288 M€ à fin décembre 2006. L'ampleur de cette baisse de l'endettement est due au produit de la cession des titres de DMC et au versement de l'Etat au titre de l'indemnité pour arrêt des activités mettant en œuvre du phosgène.

V

Résultats de SNPE SA

A fin décembre 2006, le chiffre d'affaires de SNPE SA est de 15,9 M€, en progression de 0,7 M€ (+4,6%) par rapport à 2005 principalement en raison du marché d'expertise complémentaire attribué par la DGA relatif au site d'Angoulême.

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2006 de SNPE SA est principalement composé des éléments suivants :

- 13,0 M€ pour SNPE Paris correspondant principalement aux prestations de services accordées au reste du Groupe et en particulier aux management fees ;
- 1,5 M€ sur Angoulême provenant du marché d'expertise complémentaire,
- 1,3 M€ sur Toulouse liés aux loyers perçus des filiales et refacturations de prestations.

Le résultat d'exploitation 2006 ressort en perte de 5,9 M€ soit une progression de 4,2 M€ induite d'une part par la forte augmentation de la valeur ajoutée permise par la réduction des achats et services externes en particulier sur les prestations et honoraires du Siège et d'autre part par la diminution sensible des charges de personnel (-2,3 M€ soit -15%) corrélée à la baisse des effectifs de SNPE SA en 2006.

Le résultat financier de SNPE SA ressort positif de 2,6 M€ à fin décembre 2006, en amélioration de 76,8 M€ par rapport à la perte financière de 74,2 M€ constatée en 2005, en raison du versement des dividendes de Sofigexi et de moindres dotations aux provisions pour dépréciation notamment pour le compte courant d'Isochem (-5,1 M€ en 2006 contre -65,6 M€ en 2005).

Le résultat courant ressort ainsi en déficit de 3,3 M€, en progression de 81 M€ par rapport à 2005 qui s'était soldé par une perte courante de 84,3 M€.

Le résultat exceptionnel 2006, positif de 2,6 M€, comprend la reprise de provision pour dépollution de Tolochimie de 6,8 M€ ainsi qu'une charge de 3,6 M€ dans le cadre d'un protocole transactionnel avec EURENCO France.

Ces éléments financiers et exceptionnels, associés à la diminution de la perte d'exploitation, conduisent à un bénéfice net 2006 de 2,7 M€, contre une perte nette de 94,4 M€ en 2005.

VI

Évolutions des principales filiales de SNPE SA (comptes sociaux)

1 - SOFIGEXI

Au 31 décembre 2006, Sofigexi possède 100% de SNPE Inc., société holding qui détient la quasi-totalité des participations du Groupe SNPE aux Etats-Unis, ainsi que 52,05% de NOBEL EXPLOSIFS France. SNPE Inc., qui détenait le contrôle de la branche d'activité Placage, a cédé les titres DMC, soit 50,3% du capital de cette société, par une opération publique en date du 15 mai 2006. Le revenu net de cette cession a été utilisé pour réduire l'endettement net du Groupe.

Afin de lancer l'industrialisation de son dispositif d'injection sans aiguille, la société Crossject a procédé en 2006 à une augmentation de capital à laquelle Sofigexi a participé à hauteur de 1,0 M€ et à l'émission d'un emprunt obligataire de 2,2 M€ convertible en actions intégralement souscrit par Sofigexi.

Sofigexi détenant 11,25% d'Isochem, a enregistré une dotation aux provisions pour risques de 10,7 M€ correspondant à la prise en compte de sa quote-part de situation nette négative d'ISOICHEM.

En conséquence, le compte de résultat 2006 de Sofigexi se solde par une perte nette de 8,0 M€, à comparer à un bénéfice net de 32,1 M€ à fin 2005 qui était induit principalement par une reprise de provision de 30,2 M€ sur les titres de SNPE Inc pour tenir compte de l'évaluation du portefeuille titres de SNPE Inc.

2 - SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES SA

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 ressort à 135,4 M€, contre 141,1 M€ à fin 2005 (-4%). Les activités concernant les programmes stratégiques ont été soutenues et couronnées de succès avec la réussite du premier tir de qualification du missile M51 en novembre 2006. Le retrait s'explique principalement par la diminution prévue du chiffre d'affaires sur le développement

du M51 ainsi que par un léger retrait de l'activité Sécurité automobile du fait de la mise en service tardive de l'investissement TGS pour les propergols pastillés.

Le résultat d'exploitation ressort néanmoins à 10,9 M€ à fin 2006, en amélioration de 5,6 M€ par rapport à 2005. Cette amélioration provient essentiellement de gains sur les frais de fonctionnement et sur les amortissements.

Le résultat financier 2006 ressort en perte de 10,3 M€, à comparer à un solde financier net négatif de 0,2 M€ à fin 2005. Cette dégradation s'explique par la constatation, en 2006, de dotations aux dépréciations sur titres d'EURENCO et de PyroAlliance. L'amélioration de la trésorerie, permettant une meilleure rémunération du compte courant, n'a pu compenser cet accroissement des dépréciations.

Compte tenu de l'impact du résultat financier et malgré la progression du résultat d'exploitation, le résultat net 2006 ressort à 0,5 M€, contre 3,0 M€ à fin 2005.

3 - ISOICHEM

Le chiffre d'affaires d'ISOICHEM s'élève à 127,5 M€ à fin 2006, en diminution de 5,2 M€ par rapport à 2005 (-4%).

L'année 2006 confirme les difficultés rencontrées par la société au cours des exercices précédents liées au contexte économique de la chimie fine et à la situation de surcapacité en résultant.

Le résultat d'exploitation 2006 reste en perte de 4,6 M€, toutefois en redressement par rapport à la perte de 16,9 M€ en 2005. Cette tendance est accentuée notamment par les moindres dotations aux amortissements résultant des dépréciations d'actifs enregistrées à fin 2005.

Le résultat exceptionnel d'ISOICHEM ressort fortement négatif, à -7,0 M€ mais néanmoins inférieur à celui de 2005 qui était de -29,2 M€ en raison de moindres provisions et charges liées à la restructuration de la société. En effet, le résultat exceptionnel 2005 était essentiellement constitué des provisions pour dépréciation d'actifs consécutives aux tests de valorisation des immobilisations corporelles et des coûts sociaux.

Le compte de résultat 2006 se solde par une perte nette de 15,9 M€, à comparer à une perte nette de 54,0 M€ à fin 2005.

4 - BERGERAC NC

Le chiffre d'affaires de BERGERAC NC s'élève à 62,2 M€ à fin 2006, contre 111,0 M€ en 2005, soit une diminution de 48,8 M€ induite pour 39,4 M€ par le transfert de l'activité NEH vers EURENCO France au quatrième trimestre 2005 et, pour le solde, par l'accroissement de la concurrence sur les marchés des nitrocelluloses industrielles.

Le sinistre du mois de juin, les augmentations du coût des matières premières, associées à la hausse des coûts de l'énergie et à des tensions sociales, ont pesé sur la rentabilité de BERGERAC NC. Le résultat d'exploitation ressort en perte 5,8 M€ à fin 2006 contre une perte de 7,1 M€ en 2005 principalement grâce à la diminution des dotations aux amortissements induite par les dépréciations d'actifs comptabilisées à fin 2005.

Le résultat exceptionnel de BERGERAC NC s'élève à -6,8 M€ à fin 2006 contre -8,3 M€ à fin 2005. Il comprend notamment une dotation complémentaire aux provisions pour dépréciation à 100% des actifs de production de nitrocelluloses industrielles de la société.

Le résultat net de BERGERAC NC ressort en perte de 12,9 M€ en 2006 contre une perte de 15,6 M€ en 2005.

5 - NOBEL EXPLOSIFS FRANCE (NEF)

Le chiffre d'affaires de NEF s'élève à 42,8 M€ à fin 2006, en augmentation de 2,4 M€ (5,9%) par rapport à 2005. L'année 2006 s'est caractérisée pour NEF par une excellente conjoncture des marchés de Travaux Publics et de l'activité carrières se traduisant par une augmentation des volumes vendus qui a permis de compenser l'érosion des prix induite par l'augmentation de la pression concurrentielle et une dégradation du mix produits.

La réorganisation du réseau de distribution et du site de production de Vonges s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Le résultat d'exploitation est en légère baisse, passant de 7,6 M€ à fin 2005 à 7,3 M€ à fin 2006, les efforts de productivité n'ayant pas permis de compenser intégralement l'impact de la baisse des prix. En effet, des actions d'amélioration de la performance ont été conduites afin de réduire le montant des consommations, des achats et services externes ainsi que des charges de personnel.

Le résultat exceptionnel passe de 1,1 M€ à fin 2005 (cession des titres Alsetex) à 1,5 M€ à fin 2006 (cession de terrains non utilisés).

Le résultat net de l'exercice ressort fortement positif, à 6,0 M€ à fin 2006, en amélioration de 0,4 M€ par rapport à 2005.

VII

Changements de méthode et de présentation

Les comptes consolidés de la période du 1er janvier au 31 décembre 2006 ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon la méthodologie approuvée par le Comité de Réglementation

Comptable du 29 avril 1999 et homologuée par l'arrêté du 22 juin 1999.

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

VIII

Politique sécurité-environnement

Dans un contexte économique encore difficile, le Groupe s'est attaché à maintenir un niveau élevé de sécurité et de protection de l'environnement.

1 - LE MANAGEMENT HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT (HSE)

La politique Sécurité – Environnement du GROUPE SNPE s'appuie sur quatre grands principes.

- Le recensement des défaillances possibles, du laboratoire au système de production, dès le stade de la conception et neutralisation des effets de ces défaillances avant mise en service.
- La mise à disposition de toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'un processus pouvant présenter des risques de l'information, de la formation et des moyens nécessaires au respect des prescriptions de sécurité.
- La sécurité d'un système de production est une responsabilité de la ligne hiérarchique et ne saurait être transférée à une fonction sécurité séparée.
- L'implication de chacun et tout particulièrement des personnels d'encadrement dans les domaines de la sécurité et de l'environnement, constitue un critère important dans l'appréciation de l'activité et des résultats obtenus.

L'amélioration continue des systèmes de management de la sécurité et de l'environnement s'est poursuivie en s'appuyant sur ces principes à travers :

- La mesure de la performance par la réalisation d'audits des sites dans l'ensemble du groupe par l'Inspection Générale. En 2006, ces audits ont concerné 36 établissements (31 audits sécurité et 18 audits environnement). Ils viennent compléter les audits internes réalisés par chaque entité et les audits de certification demandés aux organismes agréés, permettant d'identifier les lacunes et faiblesses, de déterminer des axes de progrès et de partager le retour d'expérience. Cette mesure s'effectue également par la réalisation d'audits internes des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) des sites classés SEVESO seuil haut par un panel d'auditeurs internes.

□ La certification de ces systèmes par rapport à des référentiels ou normes internationales. Dans le Groupe, 7 usines du Groupe sont certifiées ISO 14001 en 2006 et un site est certifié OHSAS 18001. La démarche de mise en place de systèmes de management de l'environnement conformes à la norme ISO 14001 est en cours dans la plupart des sites.

□ Le maintien d'un niveau élevé de formation des personnels. Le budget de formation à la sécurité et à l'environnement représente toujours une part importante du plan annuel de formation des personnels des sites. La formation en direction des personnels des entreprises extérieures intervenant sur les sites classés SEVESO s'est poursuivie.

2 - LA MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS

Disposant de 37 établissements classés "SEVESO" dont 36 "seuil haut", le GROUPE SNPE a développé depuis longtemps une politique de maîtrise des risques, traduite sur les sites SEVESO en politique de prévention des accidents majeurs et qui s'appuie sur les axes suivants.

L'inventaire des dangers : le GROUPE SNPE peut s'appuyer pour ses études de dangers sur les compétences reconnues de son bureau d'études interne, SME Environnement ; il est ainsi un des rares groupes industriels à disposer, dans ses domaines d'activité, d'une équipe reconnue officiellement par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) pour les analyses critiques et la tierce expertise de ce type d'études et fait partie à ce titre du "Club des tiers experts" mis en place par ce ministère.

La mise à jour des études de danger, notamment dans le cadre de la mise en place de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) pour les sites concernés et des Plans d'Organisation Interne (POI), s'est poursuivie. La participation à la définition des PPRT s'est engagée selon les priorités définies par le MEDD : NOBEL EXPLOSIFS France a ainsi remis les éléments relatifs à deux sites pilotes (dépôts d'explosifs) et participé aux premières réunions publiques.

La réduction du risque à la source, première étape de la politique de prévention des accidents majeurs dans le cadre d'une stratégie permanente du Groupe, s'est concrétisée par la poursuite de la réduction des quantités de matières dangereuses stockées, en particulier dans les dépôts de produits pyrotechniques et par l'action de substitution des matières premières les plus nocives afin de réduire l'exposition des opérateurs aux risques chimiques.

La gestion du retour d'expérience qui s'appuie sur la base de données des incidents et accidents ACACIA, créée en 1974, riche de près de 40 000 enregistrements et régulièrement alimentée par les sites.

Des actions spécifiques ont ainsi été immédiatement engagées suite à des incidents répétitifs de même nature. Par exemple, suite à deux prises en feu enregistrées en début d'année 2006, il a été décidé de lancer une revue générale des risques électrostatiques sur l'ensemble des unités du Groupe. Cette revue, réalisée soit par les équipes spécialisées des sites, soit à l'aide des spécialistes de SME Environnement, soit par des sociétés extérieures expertes, a permis par des adaptations de réduire ce risque.

La mise en place d'un nouvel indicateur, pour mesurer l'efficacité de nos systèmes de gestion de la sécurité (SGS). Cet indicateur intègre des critères relatifs aux études de sécurité et à la gestion des barrières de sécurité. Défini sur un site de la branche d'activité Chimie fine, il est en cours de généralisation et devrait être entièrement opérationnel fin 2007.

Aucun accident majeur n'a été enregistré dans le GROUPE SNPE en 2006.

3. LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La poursuite des actions sécurité a contribué à maintenir les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail à un niveau faible (données 2006 : TFI = 4,2 et TG = 0,26) en très légère dégradation mais à un niveau toujours très inférieur à celui de la branche d'activité Chimie / Caoutchouc / Pétrole, qui présente des taux respectifs de 12,4 et 0,64 (dernières données disponibles : 2004).

Aucun accident grave n'a été enregistré dans le Groupe en 2006.

Devant le risque de pandémie grippale, un plan de prévention Groupe a été mis en place avec l'objectif de protéger tout le personnel et d'assurer la continuité des opérations.

4 - LA RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La réduction des impacts environnementaux, au cœur de toute politique environnementale, est une préoccupation permanente des branches d'activité du Groupe.

Elle se base sur une connaissance fine de ceux-ci à travers les analyses environnementales réalisées dans le cadre de la mise en place des systèmes de management de l'environnement et, pour la majeure partie des sites du Groupe, sur les études d'impact réglementaires et notamment en Europe dans le cadre de la directive IPPC ("Integrated Pollution Prevention and Control"). La réalisation des bilans de fonctionnement décennaux qui permettent leur actualisation s'est ainsi poursuivie en France conformément aux délais prescrits par l'administration.

La politique de réduction des consommations d'eau et d'énergie a été poursuivie.

Aucun incident d'impact environnemental significatif n'a été signalé en 2006 dans les différents établissements du GROUPE SNPE.

Actions significatives de réduction des impacts sur l'environnement

• Emissions dans l'air

- **COV (Composés organiques volatils)** : remplacement du trichloréthylène achevé sur le site de Saint-Médard (SNPE Matériaux Energétiques et ROXEL) et poursuite de l'action de substitution sur le site de Kourou (REGULUS). Optimisation des étapes de finition en chimie fine pour diminuer les émissions de solvants.
- **Gaz à effet de serre (GES)** : le système de gestion des données relatives aux émissions de CO₂ pour les sites concernés par les plans nationaux d'allocations des quotas (PNAQ I) est en place au niveau du Groupe. Aucune remarque significative concernant les plans de surveillance. Les quantités déclarées ont été validées par les organismes agréés.
- **Oxydes d'azote (NOx)** : traitement des émissions de NOx d'une unité de BERGERAC NC à Bergerac pour lequel un investissement de 1,7 M€ a été lancé pour être opérationnel début 2007.

La mise au point du traitement des boues de coton-poudre de la fosse Chognot à Angoulême, incluant le traitement des émissions atmosphériques, a été réalisée en 2005 et l'unité industrielle a démarré en 2006.

• Rejets dans l'eau

- Démarrage de l'unité de traitement biologique des résidus de perchlorate d'ammonium dans l'usine de REGULUS en Guyane.
- Poursuite de la réduction des rejets de perchlorate d'ammonium sur les sites de Toulouse et Saint-Médard par des actions à la source (amélioration des procédés, étanchéité des sols des ateliers,...).
- Participation au plan national de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses.

• Prévention des pollutions des sols et des eaux souterraines

- Poursuite des actions de mise en place ou de rénovation de bassins de rétention, de mise en place de bassin de rétention des eaux incendie et de réfection des réseaux d'évacuation des eaux.
- Extension des moyens de contrôle sur la qualité des eaux souterraines (mise en place de piézomètres) sur de nombreux sites.

- Sur le site de Sorgues, poursuite de l'activité de confinement de la nappe par barrières hydrauliques.

• Gestion des déchets

- Actions continues pour la valorisation des déchets (extension du tri sélectif) et la diminution des quantités de déchets dangereux.
- Action d'optimisation des coûts liés aux déchets engagée par la branche d'activité Chimie fine.

Réhabilitation des sites pollués

Le GROUPE SNPE s'est engagé dans une politique de gestion des sites et sols pollués et a réalisé sur une grande partie de ses sites des évaluations des risques. La réhabilitation des sites en cessation d'activité (Angoulême, Toulouse –site de Tolochimie et une partie du site SNPE–) est largement engagée sous la responsabilité de SNPE Reconversion & Services qui a acquis une expertise mise à disposition des autres sites. Ces travaux sont conduits en concertation et sous contrôle des Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et sont présentés dans les comités locaux d'information.

Sur le site de Saint-Médard (SNPE Matériaux Energétiques), les études relatives à la pollution des eaux souterraines par du trichloréthylène se sont poursuivies : 18 nouveaux piézomètres ont été installés.

Principaux objectifs environnement et sécurité 2007

Les objectifs environnementaux et de sécurité sont fixés par les branches d'activité dans le cadre de la politique du Groupe.

- **COV** : poursuite des actions engagées dans la réduction des émissions et la mise en place de schémas de maîtrise des émissions (SNPE Matériaux Energétiques).
- Poursuite des diagnostics environnementaux sur les sites concernés par des pollutions.
- Etude de la réduction des émissions de CO₂ pour faire face, pour les sites concernés, aux exigences du PNAQ II 2008-2012.
- Etudes sur l'utilisation d'énergies renouvelables sur certains sites (éolien, photovoltaïque et biomasse).
- Participation à la mise en place des plans de prévention des risques technologiques par la réalisation des compléments d'études de dangers et la participation aux comités locaux d'information et de concertation (CLIC).
- Mise en place d'un indicateur de sécurité industrielle (efficacité du système de gestion de la sécurité des sites SEVESO) pour les sites concernés.
- Préparation aux actions de pré-enregistrement et d'enregistrement des substances chimiques dans le cadre du règlement REACH. Mise en place d'un module de formation interne sur l'élaboration des nouvelles fiches de données de sécurité.
- Entretien du plan de prévention "Pandémie grippale".

5 - LE MANAGEMENT DES PRODUITS

Le Groupe a suivi les travaux préparatoires à l'arrivée de la réglementation REACH (Enregistrement, Evaluation et Autorisation des Produits Chimiques). L'Inspection Générale a notamment animé un groupe de travail qui a mis en place une organisation permettant de satisfaire aux exigences de cette nouvelle réglementation qui s'appliquera à partir de juin 2007.

Toutes les branches d'activité ont réalisé l'inventaire complet des produits concernés et mis en place des plans d'action.

6 - INVESTISSEMENTS

Le niveau élevé des investissements consacrés à la mise à hauteur des installations dans les domaines Sécurité – Environnement a été maintenu : 35 % de l'ensemble des investissements en 2006 soit 13,2 M€ et 32% prévus en 2007 soit 11,5 M€.

7 - PRISE EN COMPTE DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT DES LA CONCEPTION

Depuis sa création, le GROUPE SNPE a développé ses métiers de base dans les matériaux énergétiques et la chimie fine en s'appuyant sur des technologies de pointe qui nécessitent par essence une très forte maîtrise des risques, de la conception à la mise sur le marché.

Les préoccupations Sécurité Environnement sont intégrées dès la conception conformément à une instruction générale Groupe et dans une démarche qualité certifiée ISO 9001.

La maîtrise des risques et réduction des impacts environnementaux sont un objectif constant du développement de tout nouveau procédé et de l'amélioration des procédés existants.

La sécurité et l'environnement sont systématiquement pris en compte dans la conception de nouveaux procédés et nouvelles installations. Certains projets d'investissements font l'objet d'un audit de certification par l'Inspection Générale.

8 - INFORMATION DU PUBLIC – COMMUNICATION

La politique de communication dans le cadre de l'intégration de nos activités dans la vie locale s'est poursuivie par le développement des contacts avec les représentants des collectivités locales, les riverains et toutes les parties concernées, en particulier dans le cadre des comités locaux d'information et de concertation prévus par la loi "Prévention des Risques" du 30 juillet 2003 lorsqu'ils existent.

Au cas où un événement accidentel surviendrait, des procédures d'urgence au niveau local et au niveau du Groupe seraient actionnées. Ces procédures, régulièrement testées au niveau local dans le cadre du POI (Plan d'organisation interne), ont été testées en 2006 au niveau du Groupe (cellule de crise, communication de crise).

9 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le GROUPE SNPE est impliqué dans l'Engagement de progrès de l'Industrie Chimique (Responsible Care) valant engagement pour un développement durable. Le Groupe participe aux enquêtes périodiques d'autoévaluation et de performances HSE.

IX POLITIQUE QUALITE

La politique Qualité de SNPE est en application dans toutes les sociétés du Groupe. Pratiquement toutes les entités ont une certification qualité (ISO 9001 version 2000, GMP). Le coût de la non qualité est suivi et représente environ 1,6% du chiffre d'affaires en 2006.

X LES ACHATS DANS LE GROUPE EN 2006

La plate-forme achats, accessible par tous les acheteurs depuis début 2005, donne globalement les résultats espérés en gain de performance et productivité. Une nouvelle version de la plate-forme, réduisant le temps de réponse pour les utilisateurs, est actuellement en cours d'étude et de test pour mise en place courant 2007.

L'opération dite "faire mieux que le budget" initiée en mai 2005 avec fixation d'objectifs et suivi trimestriel des résultats obtenus a été reconduite en 2006. Cette action a permis de réaliser une économie de 4,3 M€ sur les achats du Groupe.

XI

Recherche de fonds publics dans le Groupe en 2006

La cellule de recherche de fonds publics, mise en place en 2005, dont le rôle est, dans le cadre des investissements corporels et de recherche et développement, de solliciter des aides financières auprès de fonds européens, régionaux, communaux et auprès des pôles de compétitivité a permis d'obtenir, au cours de l'exercice 2006, 0,7 M€ en subventions notifiées par conventions et 4,8 M€ en avances remboursables.

XII

Arrêté des comptes de SNPE SA et projets de résolution

Conformément à l'article art L 225-100 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existait au 31 décembre 2006 aucune délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

Les comptes 2006 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et selon les mêmes critères que ceux retenus pour l'élaboration du bilan de l'exercice précédent.

Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter en totalité le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 2 650 370,09 € au report à nouveau.

L'actionariat de SNPE reste inchangé, l'Etat Français détenant la quasi-totalité des actions, les autres actionnaires étant la Société Générale et Natexis Banques Populaires.

Il est précisé que, conformément à la loi, les comptes de l'exercice ont été communiqués pour avis au Comité Central d'Entreprise.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	
2003	0	Avoir fiscal : 0
2004	0	Abattement : 50 %
2005	0	Abattement : 40 %

Il ne sera pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2006.

Par ailleurs il est demandé à l'Assemblée Générale de prendre acte des évolutions suivantes intervenues dans la composition du Conseil d'Administration :

- de la nomination par décret en date du 3 avril 2006, de M. Pierre Moschetti, administrateur représentant l'Etat, en remplacement de M. Gérard Kauffmann,
- de la nomination par décret en date du 22 décembre 2006, de M. Jean-Yves Leclercq, administrateur représentant l'Etat, en remplacement de M. Bernard Maître.

Il est également demandé à l'Assemblée Générale de prendre acte, en tant que de besoin :

- du changement de dénomination de la société Barbier-Frinault et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, en Ernst & Young et Autres, à compter du 1er juillet 2006,
- du transfert du siège social de MAZARS, Commissaire aux Comptes titulaire, à l'adresse suivante : Exaltis, 61, rue Henri Regnault - 92075 LA DEFENSE Cedex.

Par ailleurs, une annexe donne la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux durant le dernier exercice clos.

En application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte annuellement de l'état de la participation collective des salariés de la société au capital social.

Nous vous demandons de statuer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L 443-5 du Code du Travail, c'est-à-dire une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise qui serait alors mis en place dans l'hypothèse où la résolution serait adoptée.

En effet, dès lors que les actions détenues collectivement par ces adhérents ne dépassent pas 3% du capital, la question de cette participation au capital et de son accroissement éventuel doit être posée aux actionnaires. Cette obligation de consultation résulte des dispositions de l'article L 225-129-VI du Code de Commerce de la loi applicable à notre société.

Nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les salariés ne détenaient aucune participation au capital, ni directement, ni via un plan d'épargne d'entreprise.

Pour nous conformer aux exigences susvisées, nous vous présentons donc une résolution d'augmentation de capital permettant un développement de l'actionariat salarié.

Cette résolution tend à autoriser une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 3% du capital.

En conformité de l'autorisation, si elle est adoptée, votre Conseil pourra procéder, s'il le juge utile pendant une durée de 30 mois, à la réalisation d'une augmentation de capital en une ou plusieurs fois. Conformément aux dispositions légales applicables, le prix de souscription des actions émises dans ce cadre sera déterminé par le conseil, conformément aux dispositions de l'article L 443-5 du Code du Travail, sous le contrôle des Commissaires aux Comptes.

Pour ce faire, votre Conseil vous présente une résolution visant à renonciation expresse au droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles à émettre au bénéfice des salariés adhérents au Plan d'Épargne d'Entreprise de la société, à créer.

La situation de la société et son évolution prévisible apparaissent aujourd'hui peu compatibles avec une politique d'ouverture de son capital même dans le but de développer l'actionnariat salarié. Votre Conseil vous invite donc à rejeter la résolution présentée relative à l'augmentation de capital.

Après vous avoir donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, nous serons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous vous demanderons ensuite de bien vouloir adopter l'ensemble des résolutions qui vous seront soumises, à l'exception de celle relative à l'ouverture du capital aux salariés.

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT FINANCIER 2006

COMPTES CONSOLIDÉS 2006

- 24 Bilan au 31 décembre 2006
- 25 Compte de résultat
- 26 Tableau des flux de trésorerie
- 27 Variation des capitaux propres consolidés
- 27 Intérêts minoritaires
- 29 Annexe aux comptes consolidés
- 47 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

en K€	Note	31/12/06	31/12/05
ACTIF			
Ecart d'acquisition	5-1 Note 1	33 154	36 744
Immobilisations incorporelles	5-1 Note 2	6 658	10 982
Immobilisations corporelles	5-1 Note 3	234 179	259 053
Immobilisations financières	5-1 Note 4	16 469	12 817
Titres mis en équivalence	5-1 Note 5	173 877	191 881
Actif immobilisé		464 337	511 477
Stocks et en cours de production	5-1 Note 6	170 003	175 322
Clients et comptes rattachés	5-1 Note 7	207 937	254 725
Autres créances et comptes de régularisation	5-1 Note 7	296 916	375 091
Valeurs mobilières de placement	5-1 Note 9	142 979	11 394
Disponibilités		18 777	24 179
Actif circulant		836 612	840 711
TOTAL ACTIF		1 300 949	1 352 188
PASSIF			
Capital		263 675	263 675
Primes		38 049	38 049
Réserves		-165 972	-59 106
Résultat de l'exercice		35 601	-96 688
Capitaux propres du Groupe	Page 27	171 353	145 930
Intérêts minoritaires	Page 27	11 321	33 974
Capitaux propres de l'ensemble		182 674	179 904
Provisions	5-1 Note 10	122 969	148 524
Emprunts et dettes financières	5-1 Note 11	464 332	469 662
Fournisseurs et comptes rattachés	5-1 Note 12	113 390	129 968
Autres dettes et comptes de régularisation	5-1 Note 12	417 584	424 130
Dettes		995 306	1 023 760
TOTAL PASSIF		1 300 949	1 352 188

COMPTE DE RÉSULTAT

en K€	Note	Exercice 2006*	Exercice 2005*
Chiffre d'affaires	5-2 Note 13	720 431	778 704
Autres produits d'exploitation	5-2 Note 14	33 098	29 452
Achats consommés	5-2 Note 15	-440 577	-492 225
Charges de personnel	5-2 Note 16	-237 899	-252 115
Autres charges d'exploitation		-9 718	-3 315
Impôts et taxes		-28 243	-26 284
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5-2 Note 17	-31 211	-47 596
Résultat d'exploitation		5 881	-13 379
Charges et Produits Financiers	5-2 Note 18	-14 251	-11 099
Résultat courant des sociétés intégrées		-8 370	-24 478
Charges et Produits exceptionnels	5-2 Note 19	116 446	-75 939
Résultat net avant impôts sur les sociétés		108 076	-100 417
Impôts sur les résultats	5-2 Note 20	-65 892	-2 493
Résultat net des sociétés intégrées		42 184	-102 910
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-6 369	5 679
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	5-1 Note 1	-4 710	-3 018
Résultat net de l'ensemble consolidé		31 105	-100 249
Intérêts minoritaires		-4 496	-3 561
Résultat net (part du Groupe)		35 601	-96 688
Résultat par action (en euros)	5-3 Note 22	4,05	-13
Résultat dilué par action (en euros)		4,05	-13

* Après reclassement du montant des transferts de charges en "Autres produits d'exploitation" pour 17 435 K€ à fin décembre 2006 et pour 17 328 K€ en 2005.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Exercice 2006	Exercice 2005
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net consolidé	31 105	-100 249
Résultats des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)	14 994	2 945
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	28 369	91 709
Variation des impôts différés	7 237	-30
Plus ou moins values de cession, sorties d'actifs	-137 254	175
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	-55 549	-5 450
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks nets	-9 987	7 981
Variation des créances d'exploitation nettes	107 880	75 073
Variation des dettes d'exploitation nettes	-7 808	-4 544
Flux net de trésorerie généré par l'activité	34 536	73 060
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	-50 056	-53 321
Cessions d'immobilisations et subventions reçues	169 282	14 550
Incidences des variations de périmètre	-12 966	2 031
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	106 260	-36 740
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-731	-463
Augmentation de capital en numéraire et augmentation des fonds propres	68	1 250
Emission d'emprunts et remboursements de prêts	46 291	117 311
Remboursement d'emprunts et nouveaux prêts	-66 934	-137 770
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-21 306	-19 672
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie d'ouverture	-257 923	-270 428
Trésorerie de clôture	-141 057	-257 923
Incidences des variations de cours des devises	-2 624	-4 143

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En K€	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Total
Au 1 ^{er} janvier 2005	55 261	38 049	-65 205	28 105
Augmentation de capital*	208 414			208 414
Différence de conversion de l'exercice			6 463	6 463
Mouvements de subventions nets d'impôts			-417	-417
Autres			66	66
Changements de méthodes			-13	-13
Résultat net 2005 part du Groupe			-96 688	-96 688
Au 31 décembre 2005	263 675	38 049	-155 794	145 930
Augmentation de capital				0
Différence de conversion de l'exercice			-10 301	-10 301
Mouvements de subventions nets d'impôts			274	274
Autres			-151	-151
Changements de méthodes				0
Résultat net au 31 décembre 2006 part du Groupe			35 601	35 601
Au 31 décembre 2006	263 675	38 049	-130 371	171 353

*Augmentation de capital de 6 947 132 actions en 2005, suite à l'apport de 26,41% du capital de la société Tessenderlo Chemie.

Nombre d'actions	8 789 171
Nominal	30 Euros

INTÉRÊTS MINORITAIRES

En K€	Exercice 2006	Exercice 2005
Intérêts minoritaires	11 321	33 974

La diminution des intérêts minoritaires provient essentiellement de la sortie du périmètre de consolidation du Placage par explosifs.

RAPPORT FINANCIER 2006

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

- 30** Faits marquants
- 31** Principes comptables
 - 31 Référentiel comptable
 - 31 Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation
 - 31 Méthodes de consolidation
 - 31 Méthodes et règles d'évaluation
- 34** Informations relatives au périmètre
- 36** Informations sectorielles
- 37** Notes annexes
 - 37 Note 1 Écarts d'acquisition
 - 37 Note 2 Immobilisations incorporelles
 - 37 Note 3 Immobilisations corporelles
 - 38 Note 4 Immobilisations financières
 - 38 Note 5 Titres mis en équivalence
 - 38 Note 6 Stocks et en-cours de production
 - 39 Note 7 Clients et comptes rattachés
 - 39 Note 8 Impôts sur les sociétés : différés et courants (bilan)
 - 40 Note 9 Valeurs mobilières de placement
 - 40 Note 10 Provisions et passifs éventuels
 - 41 Note 11 Emprunts et dettes financières
 - 42 Note 12 Dettes d'exploitation
- 42** Détail des postes du compte de résultat
 - 42 Note 13 Chiffre d'affaires
 - 42 Note 14 Autres produits d'exploitation
 - 43 Note 15 Achats consommés
 - 43 Note 16 Charges de personnel
 - 43 Note 17 Dotations aux amortissements et provisions
 - 43 Note 18 Charges et produits financiers
 - 44 Note 19 Résultat exceptionnel
 - 44 Note 20 Impôt sur les résultats
- 45** Notes annexes
 - 45 Note 21 Information en matière environnementale
 - 45 Note 22 Résultat par action
 - 45 Note 23 Engagements hors bilan
 - 46 Note 24 Instruments financiers

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 - FAITS MARQUANTS

1-1 • FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

• Cession de la branche Placage par explosifs

Au travers de son holding américain SNPE Inc, le GROUPE SNPE possédait une participation majoritaire dans Dynamic Materials Corporation (DMC), société cotée à New York. Cette participation formait la branche Placage par explosifs incluant les sociétés détenues à 100 % par DMC, Nobelclad Europe et NitroMetall. Cette branche a été intégralement cédée par une opération de placement public réalisée le 15 mai 2006. Elle est consolidée jusqu'à cette date.

L'impact dans les comptes consolidés de cette cession est une plus value nette d'impôt de 79,7 M€.

• Cession de la société Tevco Inc

Le GROUPE SNPE a cédé début août 2006 sa filiale Tevco Inc. via son holding américain SNPE Inc. L'impact dans les comptes consolidés de cette cession n'est pas significatif.

• Réorganisation d'ISOICHEM

Le 10 janvier 2006, ISOICHEM a présenté un projet de réorganisation concernant son Siège Social et ses établissements du Bouchet, de Pithiviers et de Vert-le-Petit.

L'objectif de ce projet, qui porte sur une soixantaine d'emplois, est de réduire les coûts de structure, de restaurer les marges de la société tout en conservant des moyens de production et une capacité de Recherche et Développement mieux adaptés.

Une charge nette de 4,8 M€ a été comptabilisée au titre de cette réorganisation en 2006.

• Suites du sinistre survenu à Toulouse le 21 septembre 2001

Conformément à l'accord transactionnel du 3 avril 2003 signé entre SNPE et l'Etat, qui prévoit un versement de 300 M€ entre février 2004 et février 2007, ce dernier a versé 75 M€ en 2004 et en 2005 ainsi que 75 M€ au premier semestre 2006 dont 5 M€ ont été utilisés au remboursement partiel de l'avance de 80 M€ destinée à financer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Le montant cumulé perçu au 31 décembre 2006 est de 225 M€ soit un solde net de 75 M€, auquel s'ajoute le solde de l'avance de 75 M€ à fin 2006.

Les deux procédures suivantes suivent leur cours :

- La SNPE a assigné en mai 2004 la société Grande Paroisse devant le Tribunal de Commerce de Toulouse et a réclamé un dédommagement réactualisé en 2005 à 460 M€ afin d'obtenir réparation de l'intégralité de ses préjudices.

- Par ailleurs, le groupe Bayer CropScience a assigné en septembre 2004 la société Grande Paroisse en lui réclamant 187,5 M€ au titre des préjudices liés à l'arrêt des expéditions de la SNPE à la suite de l'explosion du 21 septembre 2001.

Par assignation en date du 10 février 2005, Grande Paroisse a appelé SNPE en garantie.

Ces deux procédures ont été jointes procéduralement et plaidées ensemble le 5 décembre 2005.

Le jugement rendu le 13 avril 2006 n'a pas fait droit aux demandes de SNPE et de Bayer CropScience. SNPE a interjeté appel de cette décision le 15 mai 2006 de même que Bayer CropScience.

Par ailleurs, le rapport d'expertise final déposé en mai 2006 par les experts conclut à l'accident chimique au sein du site AZF de la société Grande Paroisse ce qui en conséquence met hors de cause SNPE dans l'accident du 21 septembre 2001.

• Contrôles fiscaux dans le GROUPE SNPE

Les comptes de SNPE SA comprennent des intérêts de retard pour 3,1 M€ suite aux redressements acceptés en 2005. Ces intérêts de retard font l'objet d'une demande de remise gracieuse et figurent à l'actif.

Les redressements concernaient essentiellement la déductibilité de provisions pour plans sociaux qui a été refusée l'année de leur constitution et reportée en partie sur les années suivantes. Ces provisions recouvraient des charges déductibles.

• Reprise de provision pour dépollution sur le site de SNPE Tolochimie

Suite au projet d'implantation d'un parking sur la zone de SNPE Tolochimie, une étude a été déposée à la DRIRE au second semestre 2006. Le chiffrage des travaux de dépollution à réaliser compte tenu de cet usage a été réalisé par la société ANTEA début 2007. La provision a été ramenée à 10 M€ après reprise d'un montant non utilisé de 6,8 M€.

1-2 • EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

2 - PRINCIPES COMPTABLES

2-1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la période du 1er janvier au 31 décembre 2006 ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon la méthodologie approuvée par le Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et homologuée par l'arrêté du 22 juin 1999.

2-2 • Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation

2.2.1 • Changements de méthodes comptables au cours de la période

Néant

2.2.2 • Changements de présentation

Néant

2-3 • Méthodes de consolidation

2.3.1 • Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles SNPE possède directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles SNPE exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés non significatives pour l'ensemble consolidé ne sont pas retenues.

2.3.2 • Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers en devises des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode suivante : les postes de bilan sont convertis aux cours de clôture, les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de la période. Les différences de conversion sont portées directement en capitaux propres.

2.3.3 • Dates d'arrêtés des comptes

Les comptes sociaux des sociétés consolidées sont établis à la date du 31 décembre à l'exception des sociétés de la branche Placage par explosifs dont les comptes ont été arrêtés au 15 mai 2006 et de la société Tevco Inc. dont les comptes ont été arrêtés au 31 juillet 2006.

2.3.4 • Détermination des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de marché des actifs et passifs de la société acquise.

Le montant résiduel non affecté à un élément d'actif ou de passif est présenté de la façon suivante :

- Ecarts d'acquisition positifs : ils sont inscrits dans la rubrique « écarts d'acquisition » et sont amortis sur une durée n'excédant pas 20 ans.
- Ecarts d'acquisition négatifs : ils sont inscrits dans la rubrique « provisions pour risques et charges ». Les écarts d'acquisition négatifs sont repris en résultat selon un plan de reprise et une durée qui reflètent les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition, notamment pour compenser une faiblesse attendue et constatée de l'entreprise acquise, pour couvrir des charges ou des moins-values non affectées et identifiées lors de l'acquisition et, pour le solde, selon un plan de reprise.

2.3.5 • Transactions internes au Groupe

Les comptes et transactions d'importance significative entre les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont éliminés.

2-4 • Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 • Application des méthodes préférentielles

Le GROUPE SNPE applique les méthodes préférentielles à l'exception de la présentation des écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires libellés en devises, pour lesquels des écarts de conversion actif et passif ne sont pas rapportés au compte de résultat. L'application de la méthode préférentielle concernant ce dernier point aurait augmenté les capitaux propres du Groupe de 3,4 M€ à fin 2006.

2.4.2 • Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice.

2.4.3 • Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors les écarts d'acquisition) sont principalement constituées de concessions, droits et brevets ainsi que des fonds de commerce amortis sur leur durée de vie estimée dans une limite de 20 ans.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortis sur une durée de vie n'excédant pas 5 ans.

2.4.4 • Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production hors frais financier.

Lorsqu'à la clôture de l'exercice un indice de perte de valeur d'un actif corporel existe, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). En fonction des branches d'activités, les UGT correspondent à un ou plusieurs ateliers ou lignes de produits.

La valeur actuelle de ces UGT est en principe leur valeur d'utilité estimée, notamment sur la base de multiples de résultats ou de flux de trésorerie prévisionnels actualisés, calculés en tenant compte des conditions d'utilisation prévues par le Groupe.

Lorsque la valeur actuelle d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation des actifs de cette UGT est enregistrée au compte de résultat.

Les immobilisations des sociétés françaises acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale ainsi que la société étrangère NEB en 1976 (constructions seules). Ces réévaluations ne sont pas retraitées.

Les amortissements apparaissant aux différents postes de l'actif sont les amortissements économiquement justifiés.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

	Durée d'utilisation estimée en années
• Terrains et agencements	10
• Constructions	10 à 50
• Installations techniques, matériels et outillages industriels	3,33 à 12
• Autres immobilisations corporelles	5 à 10

Les contrats de location financement sont retraités pour faire apparaître une immobilisation corporelle à l'actif, un emprunt au passif et la dotation aux amortissements ainsi que les frais financiers au compte de résultat.

2.4.5 • Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la plus faible des deux valeurs entre :

- leur coût historique ou leur valeur réévaluée selon la réévaluation légale ;
- leur valeur d'inventaire : celle-ci correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe ; elle est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

2.4.6 • Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, de marchandises et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production. Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et développement.

Les provisions nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'obsolescence ou de pertes à terminaison au titre de contrats en cours.

2.4.7 • Chiffre d'affaires

Pour les ventes de biens, le chiffre d'affaires est rattaché à la période au cours de laquelle les biens sont livrés.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est rattaché à la période d'achèvement des prestations, c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est dégagé selon la méthode à l'avancement, en fonction des travaux réalisés à la clôture de chaque période.

2.4.8 • Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut notamment l'impact :

- des dépenses liées aux plans de restructuration du Groupe,
- des provisions pour risques à caractère environnemental,
- des dépréciations d'actifs,
- des opérations en capital.

2.4.9 • Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant le taux décidé pour l'exercice suivant.

Les impôts différés sont calculés pour chaque société ou groupe fiscal sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Un actif net d'impôt différé est comptabilisé dans le cas où la société (ou le groupe fiscal) devrait réaliser des bénéfices suffisants dans un délai raisonnable.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation en fonction d'un échéancier.

2.4.10 • Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont maintenues dans les capitaux propres. Un impôt différé passif est inscrit dans la rubrique « provisions pour risques et charges ». Ces subventions sont rapportées au compte de résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

2.4.11 • Engagements de retraite et prestations assimilées

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, la méthode utilisée est la méthode prospective, avec salaires de fin de carrière.

Pour les sociétés françaises, l'effet des éventuels changements d'hypothèses actuarielles est étalé sur une durée moyenne d'activité résiduelle des salariés de 15 ans.

Le montant des engagements non provisionnés, qui correspond à l'application de la règle du corridor, est inscrit en engagements hors bilan.

Les sociétés étrangères qui relèvent généralement de régimes à prestations définies versent leurs cotisations à des fonds de pension gestionnaires de retraite. Seule est provisionnée, le cas échéant, la part des engagements qui dépasse la valeur des actifs détenus par ces fonds.

2.4.12 • Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard de tiers sans contreparties équivalentes attendues de ces tiers et que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles incluent les impôts différés passifs.

2.4.13 • Créances et dettes en monnaie étrangère

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des créances commerciales pour les sociétés adhérant à la gestion centralisée du risque de change de la société mère. Pour ces créances, le cours garanti est utilisé pour la conversion.

En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les écarts de conversion qui en résultent sont maintenus au bilan.

2.4.14 • Instruments financiers : couverture des risques de change et de taux

• Principes généraux

Le financement des principales filiales du Groupe est assuré par la Direction de la Trésorerie et des Financements qui joue le rôle de banquier.

En outre, une gestion globale des risques de taux et de change est assurée par cette même Direction.

Dans le cadre de cette gestion, des produits dérivés sont utilisés pour réduire l'exposition aux risques. Ils sont aussi utilisés, chaque fois que cela est possible, pour optimiser la gestion, sans que l'objectif principal de réduction des risques ne soit jamais remis en cause.

• Gestion du risque de contrepartie

Toutes les transactions sur produits dérivés sont traitées avec des banques de premier rang sans risque de contrepartie.

2.4.15 • Utilisation d'estimations

Ces comptes consolidés impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2.4.16 • Trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités, les valeurs mobilières de placement (OPCVM), les valeurs à l'encaissement, les comptes courants de financement nets hors Groupe, sous déduction des billets de trésorerie et des concours bancaires courants.

2.4.17 • Résultat par action

Le résultat par action est calculé en retenant le nombre d'actions moyen pondéré par trimestre.

2.4.18 • Risques environnementaux

Les activités du GROUPE SNPE sont soumises à un ensemble de réglementations dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Le GROUPE SNPE constitue des provisions pour dépollution de sites et démantèlement des installations pour lesquels l'identification de la responsabilité de la prise en charge des coûts est définie en vertu d'un accord (cas des sites de SNPE Toulouse et ex-Tolochimie et de SNPE Sorgues) ou des mises en demeure des autorités compétentes en fonction de la réglementation en vigueur.

Les provisions sont estimées par la Direction en fonction des meilleures informations disponibles, fondées sur des études internes et/ou externes qui dépendent de schémas et d'hypothèses variables d'un site à l'autre et susceptibles d'évoluer. Elles font l'objet d'une mise à jour en fonction des dépenses engagées et en cas de survenance de nouveaux événements à la date d'établissement des comptes.

Certains des autres sites exploités par le GROUPE SNPE peuvent présenter des risques de pollution. Ce passif éventuel ne peut être évalué à ce jour, compte tenu des incertitudes liées à ces éventuelles pollutions.

3 • INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE

3.1 • Evolutions du périmètre de consolidation sur la période 2006

- Les sociétés de la branche Placage par explosifs ont été déconsolidées le 15 mai 2006, date effective de leur cession. Il s'agit des sociétés Dynamic Materials Corporation, Nobelclad Europe et NitroMetall. Le compte de résultat consolidé fin 2006 comprend l'impact de leurs opérations jusqu'au 15 mai 2006 soit un résultat net total de 6,6 M€. Le tableau des flux de trésorerie montre l'effet trésorerie de leur sortie le 15 mai 2006.
- La société Shanghai SNPE Chemicals n'est plus consolidée en 2006. Les impacts de sa sortie du périmètre de consolidation avaient été comptabilisés à fin 2005.
- La société Foremine est consolidée à compter du 1er janvier 2006. Un écart provisoire de première consolidation de 845 K€ a été dégagé, amorti sur 5 ans.
- La société Tevco Inc. a été déconsolidée le 31 juillet 2006. Le compte de résultat consolidé fin 2006 comprend l'impact de ses opérations jusqu'au 31 juillet 2006 soit un résultat net total de -0,8 M€. Le tableau des flux de trésorerie montre l'effet trésorerie de sa sortie le 31 juillet 2006.

3.2 • Liste des sociétés consolidées

Raison sociale, Siège social (forme)	N° Siren ou Pays	Exercice 2006			Exercice 2005		
		% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de Conso.	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de Conso.
SNPE (SA) (Société mère)	712 013 432	100	100	IG	100	100	IG
Sofigexi (SA)	317 921 914	100	100	IG	100	100	IG
Groupe Tessenderlo Chemie	Belgique	26,21	26,21	MEQ	26,35	26,35	MEQ
SNPE Matériaux Energétiques (SA)	440 513 059	100	100	IG	100	100	IG
STRUCTIL (SA)	331 620 385	80,05	80,05	IG	80,05	80,05	IG
ROXEL France (SA)	384 125 050	50	50	IP	50	50	IP
ROXEL (SAS)	384 122 222	50	50	IP	50	50	IP
ROXEL UK	Grande-Bretagne	50	50	IP	50	50	IP
PYROALLIANCE (SA)	579 504 119	85	85	IG	85	85	IG
EURENCO (SA)	449 207 414	60,20	60,20	IG	60,20	60,20	IG
EURENCO France (SA)	444 599 716	60,20	60,20	IG	60,20	60,20	IG
Nexplo Industries	Suède	60,20	60,20	IG	60,20	60,20	IG
EURENCO Bofors	Suède	60,20	60,20	IG	60,20	60,20	IG
EURENCO Vihtavuori	Finlande	60,20	60,20	IG	60,20	60,20	IG
PB CLERMONT	Belgique	60,20	60,20	IG	60,20	60,20	IG
REGULUS (SA)	350 490 678	40	40	IP	40	40	IP
Dynamic Materials Corporation Inc.	Etats-Unis	50,30	50,30	IG*	50,4	50,40	IG
NitroMetall	Suède	50,30	50,30	IG*	50,4	50,40	IG
NOBELCLAD Europe (SA)	431 679 497	50,30	50,30	IG*	50,4	50,40	IG
NOBEL EXPLOSIFS France (SA)	552 096 125	100	100	IG	100	100	IG
NOBEL EXPLOSIFS Belgique	Belgique	100	100	IG	100	100	IG
FOREMINE	404 203 234	100	100	IG	NC	NC	NC
ISOCHEM (SA)	304 828 502	100	100	IG	100	100	IG
NeoMPS France (SA)	414 477 695	99,25	99,25	IG	99,25	99,25	IG
NeoMPS Inc.	Etats-Unis	99,25	99,25	IG	99,25	99,25	IG
SISSA (SA)	399 878 701	100	100	IG	100	100	IP
FRAMOICHEM	Hongrie	100	100	IG	100	100	IG
Shanghai SNPE Chemicals	Chine	NC	NC	IG	60	60	IG
ISOICHEM UK LIMITED	Grande-Bretagne	100	100	IG	100	100	IG
ISOICHEM Deutschland GMBH	Allemagne	100	100	IG	100	100	IG
SNPE INC	Etats-Unis	100	100	IG	100	100	IG
Tevco Inc.	Etats-Unis	100	100	IG**	100	100	IG
ISOICHEM North America LLC	Etats-Unis	100	100	IG	100	100	IG
ISOICHEM Inc.	Etats-Unis	100	100	IG	100	100	IG
BERGERAC NC (SA)	682 038 492	100	100	IG	100	100	IG
SNPE Italia SPA	Italie	100	100	IG	100	100	IG
China Nitrocellulose CY Ltd	Hong Kong	50	50	IP	50	50	IP
MANUCO (SAS)	450 575 469	50	50	IP	50	50	IP
DURLIN France (SA)	444 599 658	100	100	IG	100	100	IG
SNPE Japan KK	Japon	100	100	IG	100	100	IG
Shanghai T.N.C. Chemical Co, Ltd	Chine	25	25	IP	25	25	IP
Nanjing CNC Chemical, Ltd	Chine	50	50	IP	50	50	IP
Xinxiang T.N.C. Chemical Co, Ltd	Chine	37,5	37,5	IP	37,50	37,50	IP
Korea CNC Ltd	Corée	50	50	IP	50	50	IP

IG Intégration Globale – IP Intégration proportionnelle – MEQ Mise en Equivalence – NC Non Consolidée

* sortie du périmètre au 15 mai 2006. (cf chapitre 3-1 - informations relatives au périmètre)

** sortie du périmètre au 31 juillet 2006 (cf chapitre 3-1 - informations relatives au périmètre)

4 • INFORMATIONS SECTORIELLES

4.1 • Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires ventilé par branche d'activité est le suivant :

	décembre 2006		décembre 2005	
	en K€	en %	en K€	en %
Matériaux énergétiques	334 958	46,5	321 653	41,3
Explosifs industriels	56 655	7,9	46 425	6,0
Placage par explosifs*	30 753	4,3	64 320	8,3
Chimie fine	192 346	26,7	208 582	26,8
Spécialités chimiques	102 664	14,2	136 195	17,5
Autres activités	3 055	0,4	1 529	0,2
TOTAL	720 431	100	778 704	100

* Consolidation jusqu'au 15 mai 2006

Le chiffre d'affaires par zone géographique de destination (nationalité du premier client) est le suivant :

	décembre 2006		décembre 2005	
	en K€	en %	en K€	en %
France	315 593	43,8	331 329	42,5
Zone Euro	155 709	21,6	172 732	22,2
Autres pays d' Europe	82 260	11,4	76 303	9,8
Zone Alena	90 131	12,5	105 926	13,6
Autres pays d'Amérique	7 009	1,0	6 282	0,8
Asie	53 144	7,4	69 229	8,9
Divers	16 585	2,3	16 903	2,2
TOTAL	720 431	100	778 704	100

4.2 • Actif immobilisé

La ventilation de l'actif immobilisé par branche d'activité est la suivante :

	décembre 2006		décembre 2005	
	en K€	en %	en K€	en %
Matériaux énergétiques	134 168	28,89	137 960	26,97
Explosifs industriels	17 795	3,83	18 965	3,71
Placage par explosifs			12 122	2,37
Chimie fine	75 390	16,24	84 493	16,52
Spécialités chimiques	21 363	4,60	29 454	5,76
Autres activités	215 621	46,44	228 483	44,67
TOTAL	464 337	100	511 477	100

La ventilation de l'actif immobilisé par zone géographique d'implantation est la suivante :

	décembre 2006		décembre 2005	
	en K€	en %	en K€	en %
France	188 864	40,67	199 705	39,04
Zone Euro	216 701	46,67	217 998	42,62
Autres pays d'Europe	31 823	6,86	51 606	10,09
Zone Alena	18 625	4,01	33 667	6,58
Asie	8 324	1,79	8 501	1,66
TOTAL	464 337	100	511 477	100

4.3 • Résultat d'exploitation et Capacité d'autofinancement

La ventilation du résultat d'exploitation du Groupe et de la CAF par branche d'activité est la suivante :

	décembre 2006		décembre 2005	
	en K€		en K€	
Résultat d'exploitation				
Matériaux énergétiques	-118		-6 400	
Explosifs industriels	7 962		8 554	
Placage par explosifs*	10 422		12 744	
Chimie fine	-426		-13 255	
Spécialités chimiques	-3 676		-6 894	
Autres activités	-8 283		-8 128	
TOTAL	5 881		-13 379	

* Consolidation jusqu'au 15 mai 2006

	décembre 2006		décembre 2005	
	en K€		en K€	
Capacité d'Autofinancement				
Matériaux énergétiques	11 071		11 597	
Explosifs industriels	6 628		6 849	
Placage par explosifs*	7 515		12 037	
Chimie fine	-8 441		-14 988	
Spécialités chimiques	-4 244		-2 818	
Autres activités**	-68 078		-18 127	
TOTAL	-55 549		-5 450	

* Consolidation jusqu'au 15 mai 2006

** Montant principalement lié à la cession du Placage par explosifs.

5 • NOTES ANNEXES

5-1 • Détail des postes du Bilan

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort.	Net	Net
Matériaux énergétiques	22 010	-7 502	14 508	16 658
Explosifs industriels	9 395	-7 013	2 382	2 134
Chimie fine	6 719	-6 719	0	720
Spécialités chimiques	4 258	-4 258	0	74
Autres activités	17 874	-1 610	16 264	17 158
Total Ecart d'acquisition	60 256	-27 102	33 154	36 744

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Solde net début de période	36 744	21 473
Compléments d'acquisitions*	845	17 874
Variation de change	275	415
Dotations aux amortissements de la période	-4 710	-3 018
Solde net fin de période	33 154	36 744

*Entrée du groupe Tessenderlo Chemie consolidé par mise en équivalence en 2005 et de la société FOREMINE consolidée par intégration globale en 2006.

Note 2 : Immobilisations incorporelles

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort.	Net	Net
Concessions, brevets, licences	11 404	-9 529	1 875	2 242
Fonds de commerce	18 657	-14 444	4 213	7 839
Autres immobilisations incorporelles	17 624	-17 054	570	901
TOTAL	47 685	-41 027	6 658	10 982

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles est la suivante :

	Brut	Amort. ou Provisions	Net
Au 31 décembre 2005	55 573	-44 591	10 982
Acquisitions*	2 207		2 207
Cessions	-6 969	5 970	-999
Variations de périmètre**	-2 048	1 552	-496
Variations de change	-1 487	882	-605
Autres variations	409	-66	343
Dotations aux amortissements		-4 424	-4 424
Dotations aux provisions		-350	-350
Au 31 décembre 2006	47 685	-41 027	6 658

* dont 1 913 k€ au titre de l'allocation 2006 des quotas d'émission de gaz à effet de serre nette des quotas consommés en 2005.

** essentiellement au titre de la déconsolidation au 15 mai 2005 de la branche d'activité Placage par explosifs.

Note 3 : Immobilisations Corporelles

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Net
Terrains	23 826	-7 609	16 217	19 708
Constructions	283 341	-209 527	73 814	83 722
Installations techniques, matériels & outillages industriels	660 935	-548 721	112 214	131 464
Autres immobilisations corporelles	45 961	-35 415	10 546	5 122
Immobilisations en cours	26 291	-5 558	20 733	18 733
Avances et acomptes	655		655	304
TOTAL	1 041 009	-806 830	234 179	259 053

dont financées par des contrats de location financement :

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Net
Constructions	3 147	-2 714	433	664
Installations techniques, matériels & outillages industriels	17 309	-12 551	4 758	5 321
Autres immobilisations corporelles	3 451	-2 859	592	
TOTAL	23 907	-18 124	5 783	5 985

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles est la suivante :

	Brut	Amort. ou Provisions	Net
Au 31 décembre 2005	1 062 309	-803 255	259 054
Acquisitions	44 547		44 547
Cessions-mises au rebut	-28 576	21 518	-7 058
Variations de périmètre**	-34 288	19 988	-14 300
Variations de change	-2 526	243	-2 283
Changement de méthode			0
Autres variations	-457	114	-343
Dotations aux amortissements		-35 397	-35 397
Dotations aux provisions*		-18 632	-18 632
Reprise de provision*		8 591	8 591
Au 31 décembre 2006	1 041 009	-806 830	234 179

* dont 3,6 M€ de dotation sur les actifs corporels de d'ISOCHÉM, 4,9 M€ sur ceux d'EURENCO France, 10 M€ sur ceux de BERGERAC NC (et 2 M€ de reprise), et 4,3 M€ de reprise sur les actifs corporels de SNPE Toulouse sur la mise au rebut de l'Unité de Traitement des Effluents gazeux (U.T.E).

Ces dotations nettes ont été calculées soit en retenant des multiples d'EBE normatifs adaptés à chacune des activités soit à partir de la méthode des cash flow futurs.

**essentiellement au titre de la déconsolidation au 15 mai 2006 de la branche d'activité Placage par explosifs.

Note 4 : Immobilisations financières

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Provisions	Net	Net
Participations	9 967	-3 841	6 126	7 624
Créances rattachées à des participations	91		91	91
Autres titres immobilisés	3 899		3 899	1 740
Prêts et autres immobilisations financières	6 588	-235	6 353	3 362
TOTAL	20 545	-4 076	16 469	12 817

La variation des immobilisations financières est la suivante :

	Brut	Provisions	Net
Au 31 décembre 2005	15 239	-2 422	12 817
Acquisitions ou souscriptions*	1 141		1 141
Variations de périmètre**	3 548	-1 982	1 566
Ecarts de change	-4 218	20	-4 198
Cessions et autres variations***	4 835		4 835
Dotations aux provisions		-159	-159
Reprise de provisions		467	467
Au 31 décembre 2006	20 545	-4 076	16 469

*dont 1 000 K€ au titre de la souscription à l'augmentation de capital de la société Crossject.

**déconsolidation de SNPE Shanghai Chemicals au 31 décembre 2005 et du Placage par explosifs et de Tevco en 2006 et entrée de Foremine en 2006.

***dont 2 162 K€ au titre de la participation à un emprunt obligataire émis par la société Crossject.

Note 5 : Titres mis en équivalence

	Brut	Provisions	Net
Valeur des sociétés mises en équivalence*			
Quote-part situation nette retraitée	180 246		180 246
Quote-part de résultat 2006	-6 369		-6 369
Au 31 décembre 2006	173 877	0	173 877

*mise en équivalence de 26,21% du groupe belge Tessenderlo Chemie, participation apportée par l'Etat en 2005.

La baisse des Titres mis en équivalence à fin 2006 par rapport au montant à fin 2005, provient essentiellement de la distribution de dividendes, du résultat 2006 et de mouvements d'écarts de conversion.

Note 6 : Stocks et en cours de production

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières, approvisionnements et marchandises	73 647	-10 102	63 545	72 030
Produits intermédiaires et finis et en cours de production	126 580	-20 122	106 458	103 292
TOTAL	200 227	-30 224	170 003	175 322

Note 7 : Clients et comptes rattachés - Autres créances et comptes de régularisation

Le détail des postes de créances est le suivant :

	31/12/2006		31/12/2005
	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	211 293	-3 356	207 937
Autres créances et comptes de régularisation	296 916		296 916
Avances et acomptes versés sur commandes	7 655		7 655
Fournisseur débiteurs	1 427		1 427
Personnel et Organismes Sociaux	546		546
Etat et collectivités publiques	60 630		60 630
Indemnité de l'Etat	75 000		75 000
Comptes courant actif	8 861		8 861
Autres créances*	138 310		138 310
Charges constatées d'avance	4 427		4 427
Charges à répartir			0
Ecart de conversion actif	60		60
			3 964

* dont 122,5 M€ à fin décembre 2006 et à fin décembre 2005 au titre des produits à recevoir des assurances suite au sinistre de Toulouse du 21 septembre 2001, couvert par des avances reçues de 103,5 M€ (cf note 12 page 42).

La ventilation par échéances des créances au 31 décembre 2006 est la suivante :

	Total du poste	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	211 293	198 442	12 751	100
Autres créances et comptes de régularisation	296 916	276 282	19 720	914
TOTAL	508 209	474 724	32 471	1 014

Note 8 : Impôts sur les sociétés : différés et courants (Bilan)

	31/12/2006	31/12/2005
Détail des actifs		
Impôt courant	21 690	19 927
Impôts différés actifs	3 013	11 854
Créances d'impôt sur les sociétés (dans la rubrique « Etat et collectivités publiques » note 7)	24 703	31 781
Détail des passifs		
Dettes d'impôt sur les sociétés (impôt courant)	4 965	6 810
Impôts différés passifs (dans la rubrique « provisions pour risques et charges » note 10)	1 956	904
Total des passifs	6 921	7 714

La ventilation des impôts différés actifs avant compensation par grande catégorie est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Engagements de retraite	4 606	6 858
Autres différences temporaires	4 881	5 781
Reportes déficitaires - Amortissements réputés différés	174	10 165
TOTAL	9 661	22 804
Compensation en net des impôts différés par entité fiscale	-6 648	-10 950
NET	3 013	11 854

La ventilation des impôts différés passifs par grande catégorie est la suivante (avant compensation) :

	31/12/2006	31/12/2005
Provisions réglementées	6 049	9 617
Autres différences temporaires	2 555	2 237
TOTAL	8 604	11 854

Par ailleurs, les impôts différés actifs non pris en compte au bilan du 31 décembre 2006 concernent les déficits fiscaux de sociétés en perte et sont de 78,4 M€.

Note 9 : Valeurs mobilières de placement

	31/12/2006	31/12/2005
Titres de créances négociables		
Obligations		
OPCVM Euros	61 448	9 740
OPCVM Dollar US	81 531	
Autres		1 654
TOTAL	142 979	11 394

Les valeurs mobilières de placement sont constituées principalement de fonds monétaires rémunérés sur la base de taux variables indexés sur l'EONIA pour l'Euro et sur les Fed Funds pour la partie Dollars US.

Il n'y a pas de différence significative entre la valeur de marché et la valeur comptable des valeurs mobilières de placement.

Note 10 : Provisions et passifs éventuels

Le détail et les mouvements de provisions pour risques et charges sont les suivants :

	31/12/2005	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion et variation de périmètre	31/12/2006
Autres provisions pour risques	8 773	6 978	-6 220	-677	1	8 855
Provision pour indemnités de départ à la retraite*	22 560	4 518	-3 322	-332	-91	23 333
Autres provisions pour charges***	116 287	12 434	-27 713	-11 804	-379	88 825
Provisions pour impôts différés passifs **	904	2 452			-1 400	1 956
TOTAL	148 524	26 382	-37 255	-12 813	-1 869	122 969

* Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises sous contrôle exclusif sont les suivants :

1 - Taux d'inflation	1,5 %
2 - Taux d'actualisation	4,0 %
3 - Taux d'évolution salariale cadres	3,0 %
Taux d'évolution salariale non cadres	2,0 %
4 - Tables de mortalité TF 00-02	
5 - Age de départ en retraite cadres à 63 ans et non cadres à 61 ans	
6 - Modalités de départ : 70 % en départ volontaire 30 % en départ à l'initiative de la société	

Les impacts du changement de conditions actuarielles au 1^{er} janvier 2003 et du changement de taux d'actualisation au 1^{er} janvier 2005 sont amortis sur une durée résiduelle moyenne de 15 ans.

Le solde de l'engagement non comptabilisé est inscrit en engagements hors bilan et correspond à l'application de la règle du corridor.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2007 a modifié les modalités de départ à la retraite. Il n'a pas été possible d'estimer de manière fiable les conséquences de la loi sur les engagements de départ à la retraite suite à sa date tardive de promulgation. Les hypothèses retenues à fin 2006 restent en conséquence inchangées.

** compensation par entité fiscale

***Les autres provisions pour charges sont les suivantes :

Dépollution	26 572
Démantèlement et reconfiguration des sites	16 034
Départs de personnel	
(CASA, PSE, préretraite et plans amiante)	37 077
Autres provisions pour charges	9 142
	88 825

Les principaux mouvements de la période sont :

Les principales dotations sont :

- 1,8 M€ au titre du PSE 2005 d'ISOICHEM,
- 7,1 M€ au titre des autres plans sociaux et de retraite,
- 2,4 M€ au titre des pertes sur marchés à terme.

Les principales reprises utilisées sont :

- 1,2 M€ au titre des dépenses pour le plan de préretraite de Sorgues,
- 15,3 M€ au titre des dépenses liées aux plans sociaux,
- 7,2 M€ au titre des coûts réels de dépollution et de démantèlement,
- 2,1 M€ au titre des pertes sur marchés à terme,
- 5,5 M€ au titre des restes à dépenser sur études suite au changement de présentation de ces coûts chez ROXEL France. Ils sont désormais présentés en "factures non parvenues" .

Les reprises non utilisées comprennent une reprise de provision pour dépollution sur le site de SNPE Tolochimie pour 6,8 M€.

Concernant les provisions pour démantèlement des installations et remise en état des terrains des sites de Toulouse et de Sorgues, les provisions à la fin de la période se ventilent de la façon suivante :

Sites SNPE et Tolochimie de Toulouse :

- 15,8 M€ relatifs aux coûts de dépollution des sites SNPE et Tolochimie, estimés à partir des EDR (Etudes Détaillées des Risques) menées sur les sites en 2004, 2005 et 2006 par un cabinet extérieur d'experts visant à une reconversion des sites en retenant un usage industriel futur.

L'EDR de TOULOUSE s'est conclue par la notification de l'Arrêté Préfectoral de Cessation d'Activité (APCA) à SNPE le 28 juillet 2005. Une dépollution partielle des zones en cours de réhabilitation a été engagée en 2006 pour un coût de 0,5 M€. Des études complémentaires ainsi qu'un bilan de dépollution ont été présentés à la DRIRE en décembre 2006. Un APCA complémentaire devrait paraître mi 2007. Le montant de la provision reste inchangé.

L'EDR de SNPE Tolochimie a été transmise à la DRIRE en décembre 2005 et les discussions avec la DRIRE pour la stratégie de réhabilitation et la CAGT (Communauté de l'Agglomération du Grand Toulouse) pour l'achat du terrain devraient avoir lieu durant le premier semestre 2007.

Compte tenu de l'usage envisagé (parking), la société ANTEA a réalisé un chiffrage des travaux de dépollution début 2007. La provision a en conséquence été ramenée à 10 M€ après reprise d'un montant non utilisé pour 6,8 M€.

- 10,1 M€ relatifs aux coûts de démantèlement des sites SNPE Toulouse et Tolochimie, estimés à partir de devis de prestataires externes et d'hypothèses de reconversion des infrastructures établies par la Société.

Site SNPE de Sorgues:

- 8,7 M€ relatifs à des coûts estimés de dépollution, dont une partie (6,9 M€) est calculée par actualisation des coûts annuels à 4% sur 20 ans, en tenant compte d'un usage industriel futur du site. Aucun coût de dépollution n'a été engagé sur le premier semestre.
- 1,9 M€ relatifs à des coûts de démantèlement estimés à partir d'une analyse réalisée par la Société en raison de l'arrêt d'un certain nombre d'ateliers en 2003.

Note 11 : Emprunts et dettes financières

La ventilation des dettes financières est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires Intérêts courus sur emprunts obligataires		
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	124 375	143 263
Concours bancaires courants	13 483	12 716
Intérêts courus	898	754
Emprunts auprès des établissements de crédit	138 756	156 733
Billets de trésorerie	295 250	282 110
Avances conditionnées	10 976	10 023
Comptes courants de financement	2 940	1 758
Autres dettes financières diverses	9 117	10 449
Intérêts courus	48	50
Retraitement location-financement	7 245	8 539
Emprunts, dettes financières diverses	325 576	312 929
Total des emprunts et dettes financières	464 332	469 662

La ventilation des dettes financières par échéance est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Moins de 1 an	392 485	323 908
Plus de 1 an et moins de 5 ans	63 187	135 786
Plus de 5 ans	8 659	9 968
Total Emprunts et Dettes Financières	464 331	469 662

Clauses de changement de contrôle

La plupart des contrats de prêts et de lignes de crédit prévoient une clause de résiliation dans le cas où l'Etat Français viendrait à perdre le contrôle de la société.

La ventilation des dettes financières selon les principales devises est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Euros	447 201	415 227
Dollars (convertis)	6 998	39 553
Autres monnaies (converties)	10 133	14 882
	464 332	469 662

La ventilation des dettes financières par type de taux d'intérêt est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Taux variables	445 950	448 575
Taux fixes	18 382	21 087
Endettement financier brut	464 332	469 662
Trésorerie active à taux variable*	-176 345	-41 286
Endettement financier net par type de taux et d'intérêt		
Taux variables	269 605	407 289
Taux fixes	18 382	21 087
Endettement financier net	287 987	428 376

* intérêts courus, prêts nets, titres de placement, disponibilités, valeurs à l'encaissement et comptes courants actifs.

Note 12 : Dettes d'exploitation

La ventilation des dettes est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Fournisseurs et comptes rattachés	113 390	129 968
Autres dettes et comptes de régularisation	417 584	424 130
Avances et acomptes sur commandes en cours	107 727	109 891
Clients créditeurs d'exploitation	2 403	2 108
Personnel et Organismes Sociaux	47 484	45 698
Etat et collectivités publiques	32 091	38 914
Dettes sur immobilisations	7 596	5 298
Dividende Etat mis en compte courant	2 804	2 804
Créditeurs divers*	204 790	205 146
Produits constatés d'avance	9 180	9 897
Ecart de conversion passif	3 509	4 374

* dont acompte sur Assurances sinistre de Toulouse du 21/09/2001 pour 103,5 M€ à fin décembre 2006 et à fin décembre 2005 et 75 M€ d'acompte reçu de l'Etat au titre de l'indemnisation Toulouse.

5-2 • Détail des postes du Compte de résultat

Note 13 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

	Exercice 2006	Exercice 2005
France	315 593	331 329
Etranger	404 838	447 375
	720 431	778 704

Notes 14 : Autres produits d'exploitation

	Exercice 2006	Exercice 2005
Production immobilisée	1 453	1 924
Subventions d'exploitation	1 078	856
Autres produits	13 132	9 344
Transferts de charges*	17 435	17 328
Autres produits d'exploitation	33 098	29 452

* 10,6 M€ à fin décembre 2006 au titre du sinistre 2001 et des PSE 2003, 2005 et 2006 d'ISOHEM déduits des "autres achats et charges externes" et des "charges de personnel".

Note 15 : Achats consommés

	Exercice 2006	Exercice 2005
Production stockée	10 130	-10 472
Achats matières premières et autres approvisionnements	-206 880	-221 335
Achats de marchandises	-43 136	-54 745
Variation de stocks de matières premières, approvisionnements et marchandises	704	3 382
Autres achats et charges externes	-201 395	-209 055
Achats consommés	-440 577	-492 225

Notes 16 : Charges de personnel

	Exercice 2006	Exercice 2005
Salaires et traitements	-169 296	-180 861
Charges sociales	-66 406	-69 402
Participation et intéressement des salariés	-2 197	-1 852
Charges de personnel	-237 899	-252 115

L'effectif total du Groupe est calculé à la fin de la période :

	Exercice 2006	Exercice 2005
Effectif des sociétés intégrées globalement	3 665	4 062
Effectif des sociétés intégrées proportionnellement *	631	657
Effectif total	4 296	4 719

* calculé au pourcentage d'intégration

La ventilation de l'effectif total par catégorie socio-professionnelle à la fin de la période est la suivante :

	Exercice 2006	Exercice 2005
Cadres	795	855
Agents de Maîtrise	1 412	1 397
Employés	257	397
Ouvriers	1 832	2 070
Total	4 296	4 719

Note 17 : Dotations aux amortissements et provisions

	Exercice 2006	Exercice 2005
Dotation aux amortissements	-38 469	-44 658
Dotation aux provisions :		
– Sur immobilisations	0	0
– Sur actifs circulants	-18 189	-19 088
– Pour risques et charges	-8 711	-16 834
– Pour charges d'exploitation à répartir	0	0
Reprise de provisions :		
– Sur immobilisations	0	0
– Sur actifs circulants	19 015	18 867
– Pour risques et charges	15 143	14 117
Total	-31 211	-47 596

Note 18 : Charges et produits financiers

	Exercice 2006	Exercice 2005
Intérêts sur dette financière	-17 183	-14 895
Dotations aux provisions	-515	-1 804
Reprises de provisions	599	1 144
Transferts de charges		
Résultat de change	-3 773	881
Produits financiers de participation	5 636	1 089
Autres produits financiers*	985	2 486
Résultat financier : (Charge)	-14 251	-11 099

* dont 0,3 M€ en décembre 2006 et 2 M€ en décembre 2005 au titre de la reprise de l'actualisation de la créance de l'Etat.

Note 19 : Résultat exceptionnel

Les principales composantes du résultat exceptionnel sont les suivantes :

	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-29 157	-35 072
Charges exceptionnelles	-34 238	-36 655
Produits exceptionnels	5 081	1 583
Résultat sur opérations en capital	137 362	625
– Sur immobilisations incorporelles	0	318
– Sur immobilisations corporelles*	-3 821	-850
– Sur immobilisations financières**	141 075	358
Quote-part de subventions reprise en résultat	108	799
Transferts de charges exceptionnelles	0	0
Dotations et reprises d'amortissements et de provisions	8 241	-41 492
– Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations	-20 336	-44 212
Reprises	8 591	7 071
– Sur actif circulant		
Dotations	-152	-228
Reprises	206	220
– Provisions pour risques et charges		
Dotations	-14 862	-31 850
Reprises	34 794	27 507
Résultat exceptionnel :	116 446	-75 939

* En 2006, le principal mouvement concerne la mise au rebut de l'U.T.E. de SNPE site de Toulouse dont la valeur résiduelle était provisionnée à fin 2005.

** En 2006, cession de la participation de SNPE Inc. dans la société Dynamic Materials Corporation Inc.

Principaux mouvements exceptionnels de l'exercice 2006

	charges 2006	produits 2006
Opérations liées aux départs de personnel (PSE, amiante, préretraite, Casa)	-29 482	18 682
Opérations liées à la dépollution	-582	7 341
Dépréciations d'actifs des immobilisations corporelles et incorporelles	-19 643	3 105
Démantèlement, démolitions	-7 472	6 627
Opérations de cession de participation	-16 385	157 069
Opérations de cession d'actifs corporels et incorporels	-2 870	4 050
Autres	-17 304	13 310
Total	-93 738	210 184

Note 20 : Impôt sur les résultats

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Exercice 2006	Exercice 2005
Report en arrière des déficits		-2 523
Charge d'impôt courant*	-58 655	30
Impôts différés	-7 237	
Charge d'impôt	-65 892	-2 493

* dont 2,7 M€ au titre du crédit d'impôt recherche.

La justification de l'impôt à partir du taux d'impôt de base français est la suivante :

	Exercice 2006	Exercice 2005
Bénéfice (Perte) avant impôt	96 997	-97 756
Produit d'impôt théorique (à 34,43 %)	-33 396	34 146
Effet du taux d'impôt différent de filiales étrangères et de la mise en équivalence	-12 134	1 791
Effet des charges non déductibles	-1 774	-952
Effet des écritures sans impôt	-2 435	1 855
Incidence de la non activation d'impôts différés sur les pertes de l'exercice en France essentiellement	-23 789	-52 827
Activation déficit fiscal US		8 845
Crédit d'Impôt Recherche et autres avoirs fiscaux	2 786	
Autres	4 850	4 649
Charge d'impôt	-65 892	-2 493

5-3 • Notes annexes

Note 21 : Information en matière environnementale

Les dépenses environnementales du GROUPE SNPE sur l'exercice 2006 sont recensées sous trois rubriques :

- Les dépenses environnementales capitalisées pour 2,4 M€.
- Les dépenses d'exploitation pour 0,8 M€.
- Les passifs environnementaux en 2006 pour 37,8 M€.

Ces passifs concernent essentiellement trois sites de production de SNPE arrêtés en totalité ou partiellement et sur lesquels des actions fortes sont menées pour :

- analyser au travers de diagnostics approfondis réalisés par des Bureaux d'Etudes experts les différents types et degrés de pollution des sols et eaux souterraines ;
- évaluer les meilleures techniques à mettre en œuvre afin de réhabiliter ces sites conformément à la réglementation en vigueur ;
- fournir aux différentes DRIRE les Evaluations Détaillées des Risques des zones concernées et suivre leurs recommandations ;
- démanteler éventuellement les anciennes installations concernées par la réhabilitation.

Les quatre sites concernés se scindent en deux types :

1. Les deux sites de Toulouse (SNPE et SNPE Tolochimie) et Sorgues (partie SNPE).

Les sites de SNPE Toulouse et SNPE Sorgues doivent être dépollués dans l'objectif d'un usage industriel futur des terrains.

L'EDR de TOULOUSE a été discutée avec la DRIRE et s'est conclue par la notification de l'Arrêté Préfectoral de Cessation d'Activité (APCA) à SNPE le 28 juillet 2005. Un APCA complémentaire devrait paraître mi 2007.

Pour le site de SNPE Tolochimie, des discussions avec la DRIRE pour la stratégie de réhabilitation et la CAGT (Communauté de l'Agglomération du Grand Toulouse) pour l'achat du terrain devraient avoir lieu durant le premier semestre 2007.

Compte tenu de l'usage envisagé (parking), après chiffrage des travaux de dépollution par une société externe, la provision a en conséquence été ramenée à 10 M€ après reprise d'un montant non utilisé pour 6,8 M€.

2. Le site de SNPE Angoulême pour lequel la SNPE n'a qu'une obligation de nettoyage et de décontamination des matériels et bâtiments et de surveillance du site.

Note 22 : Résultat par action

Le nombre d'actions total retenu est de 8 789 171 à fin décembre 2006 et de 7 399 744 à fin décembre 2005.

Il s'agit du nombre d'actions moyen pondéré par trimestre.

Note 23 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe envers des tiers sont de :

	Décembre 2006	Décembre 2005
Engagements reçus		
Avals cautions reçus	1 739	3 041
Crédit bail	1 930	2 224
Autres engagements reçus*	673	4 395
Lignes de crédit confirmées non utilisées	279 900	312 393
Engagements réciproques :		
– Commandes d'immobilisations en cours	3 321	3 183
– Couvertures en devises	0	1 695
Total	287 563	326 931

* évaluation au 31 décembre 2006 des quotas d'émission de gaz à effet de serre reçus pour la période 2007.

	Décembre 2006	Décembre 2005
Engagements donnés		
Avals, cautions donnés, nantissements	11 751	10 766
Crédit bail	1 930	2 224
Autres engagements donnés*	2 259	1 093
Engagements de départs à la retraite (écarts actuariels)	5 271	3 810
Engagements réciproques :		
– Commandes d'immobilisations en cours	3 321	3 183
– Couvertures en devises	0	1 695
Total	24 532	22 771

* dont 240 K€ au titre d'engagements donnés par SNPE Inc. en matière de dépollution d'anciens terrains détenus par Tevco, suite à la cession de cette société en 2006.

Autres engagements du Groupe à fin 2006 :

Les salariés actuels et retraités de ROXEL UK sont membres de plans de pension du groupe BAe, groupe auquel appartenait ROXEL UK avant son acquisition. Ces plans de pension sont des régimes multi-employeurs à prestations définies. ROXEL UK est associée à ces régimes ainsi qu'un certain nombre d'autres filiales et participations de BAe.

Les employés de ROXEL UK participent à plusieurs régimes de retraite différents, dont les déficits ont été identifiés par BAe sur la base de la situation à fin décembre 2005. BAe qui applique les normes IFRS depuis le 1er janvier 2005, a publié l'impact du passage des UK Gaap aux IFRS. La norme IAS 19 a conduit BAe à donner une estimation du déficit global de ces fonds de retraite.

A l'occasion de l'acquisition des activités exercées par BAe, ROXEL UK a bénéficié de par l'accord de création de l'ensemble ROXEL :

- d'une clause de sortie optionnelle de ces plans de pension exerçable jusqu'en 2015;
- d'une clause de plafonnement des cotisations patronales jusqu'en 2013 dans certains plans de pension.

ROXEL étudie activement les options spécifiques qui lui sont offertes par ces clauses.

A ce stade, le Groupe ne dispose pas d'information quant à une valorisation des éventuels engagements de ROXEL UK intégrant une prise en compte de ces clauses. De ce fait, il a été décidé de traiter comptablement dans les comptes 2006 les plans de pension auxquels ROXEL UK participe comme des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies.

Note 24 : Instruments financiers

Le Groupe a recours à des instruments dérivés, comportant des engagements hors bilan, pour gérer son exposition aux risques de change et de taux. Ces instruments financiers sont destinés à couvrir les risques sur les engagements fermes et les transactions futures. Le Groupe n'utilise pas les instruments dérivés à des fins spéculatives.

1 • Couverture du risque de taux d'intérêt

(en millions d'euros)

	31/12/2006		Maturité résiduelle			
	Total		2007	2008	2009	A plus de 3 ans
Swap de taux Fixe/ Variable	60,0		60,0			
– Taux fixe payé (au 31/12/2006)	4,82 %					
– Taux variable reçu (au 31/12/2006)	3,78 %					
Swap de taux Variable/Variable	0,0					
– Taux variable payé (au 31/12/2006)						
– Taux variable reçu (au 31/12/2006)						

Les montants notionnels libellés en devises sont exprimés en euros au taux de la date de clôture de l'exercice.

2 • Couverture du risque de change

Le Groupe gère de façon centralisée le risque de change sur les opérations commerciales dans les principales devises (USD, JPY, GBP).

Les instruments financiers sont limités à des contrats à terme et à des options de change.

Le montant de ces engagements est nul à fin 2006 et de 1,7 M€ à fin 2005.

Les instruments financiers détenus, réévalués au 31 décembre 2006, sont ventilés comme suit :

(en millions d'Euros)

	USD	GBP	JPY
Ventes à terme	0	0	0
Achats d'options	0	0	0
Ventes d'options	0	0	0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SNPE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.4.1 « Application des méthodes préférentielles » de l'annexe indiquant que les écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires libellés en devises ne sont pas rapportés au compte de résultat et ne suivent pas la méthode préférentielle.

II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles sont évalués selon les modalités présentées respectivement en notes 2.3.4 et 2.4.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles servant de base à une éventuelle dépréciation, et à revoir les calculs effectués par la société.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon les modalités présentées en note 2.4.4 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces immobilisations corporelles servant de base à une éventuelle dépréciation, et à revoir les calculs effectués par la société.

• Retraites et prestations assimilées

Les provisions pour engagements d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail sont estimées sur des bases statistiques et actuarielles, dont les modalités sont décrites dans les notes 2.4.11 et 5.1.10 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations, au regard notamment de l'environnement réglementaire et économique de votre société, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par la société.

• Risques et litiges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges tels que cela est décrit dans les notes 2.4.12 et 2.4.18 de l'annexe.

S'agissant des risques et litiges, nous nous sommes assurés que les procédures en vigueur dans la société permettaient leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes également assurés que les incertitudes éventuellement identifiées à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrites de façon appropriée dans les notes annexes aux états financiers.

Dans le cas particulier des provisions pour dépollution et démantèlement, nous nous sommes assurés de l'existence d'études des risques. Nous avons pris connaissance de l'avancement des études en cours, des hypothèses de reconversion des sites industriels pollués et des modalités d'estimation de ces provisions.

S'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations peuvent parfois différer de manière significative.

• **Contrats de longue durée**

Comme indiqué dans la note 2.4.7 de l'annexe, votre société comptabilise le chiffre d'affaires et la marge sur certains projets selon la méthode de l'avancement technique. Cette méthode implique l'utilisation par la Direction d'estimations en particulier dans la détermination du résultat prévisionnel de chaque projet. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par la société et à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous nous sommes assurés que l'information figurant en annexe est appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces différentes estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Neuilly sur Seine, le 27 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD



Thierry Colin



Raymond Pétroni

ERNST & YOUNG ET AUTRES



Pierre-Antoine Duffaud

RAPPORT FINANCIER 2006

EXTRAITS DES COMPTES SOCIAUX SNPE SA

50	Bilan au 31 décembre 2006
51	Compte de résultat
52	Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2006
53	Tableau des flux de trésorerie
54	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
55	Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
57	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
58	Informations juridiques
58	- Informations sur le capital
59	- Tableau des filiales et participations
62	Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

En k€	31/12/2006	31/12/2005
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	109	47
Immobilisations corporelles	13 350	16 096
Immobilisations financières	428 965	437 714
Actif Immobilisé	442 424	453 857
Stocks et en cours de production	7 123	4 019
Clients et comptes rattachés	4 594	6 063
Autres créances et comptes de régularisation	400 901	451 891
Valeurs mobilières de placement	142 979	9 740
Disponibilités	71	203
Actif circulant	555 668	471 916
TOTAL ACTIF	998 092	925 773
PASSIF		
Capital social	263 675	263 675
Prime d'émission	38 049	38 049
Ecart de réévaluation	991	991
Réserve légale	7 055	7 055
Réserve statutaire	3 997	3 997
Report à nouveau	-191 696	-97 314
Autres réserves	66 116	66 116
Résultat de l'exercice	2 650	-94 382
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	609	3 198
Capitaux propres	191 446	191 385
Provisions	51 031	66 990
Emprunts et dettes financières	549 800	459 349
Fournisseurs et comptes rattachés	7 263	6 913
Autres dettes et comptes de régularisation	198 552	201 136
TOTAL PASSIF	998 092	925 773

COMPTE DE RÉSULTAT

En k€	Exercice 2006*	Exercice 2005*
Chiffre d'affaires	15 902	15 180
Autres produits d'exploitation	9 449	17 909
Total produits d'exploitation	25 351	33 089
Achats consommés	-14 864	-24 708
Charges de personnel	-12 981	-15 333
Autres charges d'exploitation	-143	-67
Impôts et taxes	-2 266	-2 387
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations et aux provisions	-1 009	-731
Total charges d'exploitation	-31 263	-43 226
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>-5 912</i>	<i>-10 137</i>
Charges et produits financiers	2 628	-74 204
<i>Résultat courant</i>	<i>-3 284</i>	<i>-84 341</i>
Charges et produits exceptionnels	2 585	-14 928
Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement	0	0
<i>Résultat net avant impôts sur les bénéfices</i>	<i>-699</i>	<i>-99 269</i>
Impôts sur les bénéfices	3 349	4 887
<i>Résultat net</i>	<i>2 650</i>	<i>-94 382</i>

* Après reclassement du montant des transferts de charges en "Autres produits d'exploitation" pour 5 719 K€ en 2006 et 13 853 K€ en 2005 principalement lié à Angoulême (plan amiante et démantèlement) et à Toulouse (cogénération et dépollution).

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2006

En K€

Produits ⁽¹⁾	Montants	Charges ⁽²⁾	Montants	Soldes Intermédiaires ⁽¹⁻²⁾	Exercice 2006	Exercice 2005
Production vendue (y compris marchandises)	15 902					
Production stockée	3 087	ou destockage de production				
Production immobilisée	0					
Total	18 989	Total	0	Production de l'exercice	18 989	17 953
Production de l'exercice	18 989	Consommation de l'exercice en provenance des tiers	14 864	Valeur ajoutée	4 125	-6 755
Valeur ajoutée	4 125	Impôts, taxes et versements assimilés	2 266			
Subventions d'exploitation	57	Charges de personnel	12 981			
Total	4 182	Total	15 247	Excédent brut d'exploitation	-11 065	-24 436
Excédent brut d'exploitation	0	ou insuff. brute d'exploitation	11 065			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 062	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 352			
Autres produits	586	Autres charges	143			
Total	6 648	Total	12 560	Résultat d'exploitation	-5 912	-10 137
Bénéfice d'exploitation	0	Perte d'exploitation	5 912			
Produits financiers	48 876	Charges financières	46 248			
Total	48 876	Total	52 160	Résultat courant avant impôts	-3 284	-84 341
Produits exceptionnels	27 906	Charges exceptionnelles	25 321	Résultat exceptionnel	2 585	-14 928
Résultat courant avant impôts (bénéfice)	0	Résultat courant avant impôts (perte)	3 284			
Résultat exceptionnel (bénéfice)	2 585	Résultat exceptionnel (perte)	0			
Report en arrière des déficits	0	Participation des salariés	0			
Crédits d'impôts recherche	0	Intéressement	0			
		Impôts sur bénéfices	-3 349			
Total	2 585	Total	-65	Résultat exercice	2 650	-94 382
Produits des sorties d'éléments d'actif	88	Valeur comptable nette des éléments sortis	7 118	Plus ou moins-value sur sorties d'éléments d'actifs	-7 030	-248

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat net	2 650	-94 382
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements	1 041	1 328
Dépréciations et provisions	-13 410	10 600
Plus ou moins values de cession	7 030	248
Subventions d'investissement rapportées au résultat et produits divers	0	-400
Capacité d'Autofinancement	-2 689	-82 606
Variation du besoin en fonds de roulements lié à l'activité :		
Variation des stocks nets	-3 104	-2 910
Variation des créances d'exploitation nettes	86 386	150 089
Variation des dettes d'exploitation nettes	-2 149	-18 761
Flux net de trésorerie généré par l'activité	78 444	45 812
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations :		
Incorporelles	-18	0
Corporelles	-877	-2 530
Financières	0	0
Cessions d'immobilisations	88	6 498
Subventions reçues	0	3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-807	3 971
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	0	0
Augmentation de capital	0	0
Emission d'emprunts	37 593	98 638
Remboursement d'emprunts	-50 064	-117 235
Remboursement de prêts et autres immobilisations financières	5 100	11 674
Nouveaux prêts et accroissement des autres immobilisations financières	-6 039	-12 355
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-13 410	-19 278
VARIATION DE TRESORERIE	64 227	30 505
Trésorerie d'ouverture	-81 545	-112 050
Trésorerie de clôture	-17 318	-81 545

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En K€	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006
I – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	55 261	55 261	55 261	263 675	263 675
Nombre des actions ordinaires existantes (en milliers)	1 842	1 842	1 842	8 789	8 789
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	néant	néant	néant	néant	néant
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations	néant	néant	néant	néant	néant
par exercice de droits de souscription	néant	néant	néant	néant	néant
II – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	118 666	55 840	22 890	15 180	15 902
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	61 111	5 119	-104 665	-21 926	-1 310
Impôts sur les bénéfices	-9 317	-1 210	3 323	4 887	3 349
Participation et intéressement des salariés au titre de l'exercice	203	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements ⁽¹⁾ , dépréciations et provisions ⁽²⁾	-26 311	16 789	-97 240	-94 382	2 650
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat à distribuer proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires	0	0	0	0	0
III – RESULTATS PAR ACTIONS (en euros)					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	38,12	3,44	-55,02	-1,94	0,23
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-14,28	9,11	-52,79	-10,74	0,30
Dividende net attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Dividende net à attribuer à chaque action proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires	0	0	0	0	0
IV – PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	874	496	258	169	138
Ventilation des effectifs par catégorie :					
- cadres	172	104	73	62	56
- agents de maîtrise	301	168	82	51	45
- employés	28	19	12	5	4
- ouvriers	373	205	91	51	33
Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	32 575	38 113	21 540	11 290	9 084
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) en K€	12 946	8 937	5 916	4 043	3 897
(1) Y compris le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation	0	0	0	0	0
(2) Dont provisions réglementées	10 305	7 428	1 199	99	2 589

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SNPE SA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• Titres de participation

Les titres immobilisés détenus par votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 2.3.4 de l'annexe. Nos

travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces titres de participation servant de base à une éventuelle dépréciation, et à revoir les calculs effectués par la société.

• Retraites et prestations assimilées

Les provisions pour engagements d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail sont estimées sur des bases statistiques et actuarielles, dont les modalités sont décrites dans les notes 2.3.11 et 3.1.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations, au regard notamment de l'environnement réglementaire et économique de votre société, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par la société.

• Risques et litiges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges telles que cela est décrit dans les notes 2.3.8 et 2.3.14 de l'annexe.

S'agissant des risques et litiges, nous nous sommes assurés que les procédures en vigueur dans la société permettaient leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes également assurés que les incertitudes éventuellement identifiées à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrites de façon appropriée dans les notes annexes aux états financiers.

Dans le cas particulier des provisions pour dépollution et démantèlement, nous nous sommes assurés de l'existence d'études simplifiées des risques ou d'études détaillées des risques. Nous avons pris connaissance de l'avancement des études en cours, des hypothèses de reconversion des sites industriels pollués et des modalités d'estimation de ces provisions. Nous nous sommes assurés que l'information figurant en annexe est appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces différentes estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie et Neuilly sur Seine, le 27 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD



Thierry Colin



Raymond Pétroni

ERNST & YOUNG ET AUTRES



Pierre-Antoine Duffaud

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec l'Etat

Nature et objet

Accord transactionnel du 3 avril 2003 relatif à l'indemnisation du non redémarrage des activités « phosgène » du site de Toulouse (Haute-Garonne).

Cet accord, autorisé par le Conseil d'Administration du 27 mars 2003, vise à indemniser votre société de la non-autorisation du redémarrage des activités liées au phosgène à Toulouse et la renonciation par la société à y exercer à l'avenir ces activités pour un montant global et forfaitaire de 300 M€ payable par quarts annuels de février 2004 à février 2007, d'une part, et à permettre à votre société le redéploiement de ses activités par une augmentation de capital de 50 M€, d'autre part.

L'accord précise par ailleurs que le démantèlement des installations arrêtées et la remise en l'état des terrains correspondants dans l'optique d'un usage de niveau « industriel » seront assurés par votre société.

Modalités

L'Etat a versé à votre société le 7 mars 2006 un montant de 75 M€ portant à 225 M€ les sommes perçues au titre des trois premiers versements de l'accord transactionnel. 5 M€ ont été utilisés le 10 mars 2006 au remboursement partiel de l'avance de 80 M€ que l'Etat avait versé à votre société en 2003 sur les sommes à percevoir au titre de l'accord transactionnel.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD



Thierry Colin



Raymond Pétroni

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre-Antoine Duffaud

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2006, le capital social s'élève à 263 675 130 €, divisé en 8 789 171 actions entièrement libérées de 30 euros de valeur nominale.

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

% du capital	31/12/2006	31/12/2005
État français	99,972 %	99,972 %
Société Générale	0,022 %	0,022 %
Natexis Banques Populaires	0,006 %	0,006 %
Total	100,000 %	100,000 %

60 Tableau des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles L 354 et L 355 du Décret du 29 novembre 1983)

Filiales et participations au 31 décembre 2006	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire Brute
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de SNPE				
Soit : 2 637 k€				
1 - Filiales (plus de 50 % du capital)				
- SNPE Matériaux énergétiques	159 000	-16 508	100 %	168 397
- SOFIGEXI	35 621	6 994	100 %	36 203
- ISOCHEM	43 118	-138 636	88,74 %	69 198
- BERGERAC NC	29 983	-41 991	100 %	34 495
2 - Participations (10 à 50 % du capital)				
a) Sociétés Françaises				
- NOBEL EXPLOSIFS France	5 299	22 340	47,95 %	5 887
b) Sociétés Etrangères				
- Tessenderlo Chemie S.A.	136 000	304 211	26,21 %	208 414
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1 - Filiales (plus de 50 % du capital)				
a) Filiales Françaises				0
b) Filiales Etrangères				0
2 - Participations (10 à 50 % du capital)				
a) Dans des Sociétés Françaises				244
b) Dans des Sociétés Etrangères				0

des titres détenus Nette	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice 2006	Résultat de l'exercice 2006	Dividendes encaissés par SNPE en 2006	Observations
168 397	0	0	135 362	453	0	
36 203	0	0	0	2 768	22 323	Produits de participations
0	0	0	127 499	- 15 869	0	
0	0	0	62 232	- 10 827		
5 887	0	0	0	0	2 710	
208 414	0	0	595 108	- 43 279	8 624	
0	0	0			0	
0	0	0			0	
244	0	0			0	
0	0	0			0	

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 JUIN 2007

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2006 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 2 650 370,09 € euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en totalité le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 2 650 370,09 € au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal
2003	0	Avoir fiscal : 0
2004	0	abattement : 50%
2005	0	abattement : 40%

Il ne sera pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2006.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2006, et conformément aux dispositions réglementaires, approuve ceux-ci tels qu'ils lui ont été présentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des évolutions suivantes intervenues dans la composition du Conseil d'Administration :

- de la nomination par décret en date du 3 avril 2006, de M. Pierre Moschetti, administrateur représentant l'Etat, en remplacement de M. Gérard Kauffmann,
- de la nomination par décret en date du 22 décembre 2006 de M. Jean-Yves Leclercq, administrateur représentant l'Etat, en remplacement de M. Bernard Maitre.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte, en tant que de besoin :

- du changement de dénomination de la société Barbier-Frinault et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, en Ernst & Young et Autres, à compter du 1er juillet 2006,
- du transfert du siège social de Mazars, Commissaire aux Comptes titulaire, à l'adresse suivante : Exaltis, 61, rue Henri Regnault - 92075 LA DEFENSE Cedex.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et conformément d'une part, aux dispositions du Code de commerce et, notamment de ses articles L 225-129-6 et L 225-138, et d'autre part, de l'article L 443-5 du Code du Travail, décide, sous condition de l'adoption de la résolution suivante relative à la suppression du droit préférentiel de souscription :

- de déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois dans la limite de 3% du capital, par émission d'actions réservées aux adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise qui sera mis en place ;
- que les bénéficiaires des augmentations de capital, présentement autorisées, seront les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la société qui sera mis en place ;
- de fixer à 30 mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation ;
- de fixer à 95 euros le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises ;

- que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus à l'effet notamment de :
- fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à émettre en conséquence des augmentations de capital objet de la présente résolution,
- arrêter les conditions de l'émission,
- décider les montants à émettre, le prix d'émission, les dates et modalités de chaque émission,
- fixer les délais de souscription,
- arrêter les dates, même rétroactives, à compter desquelles les actions nouvelles porteront jouissance,
- constater ou faire constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites,
- prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription, décide de supprimer le droit préférentiel des actionnaires au profit des salariés de l'entreprise dans le cadre des augmentations de capital proposées dans la résolution précédente.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toute déclaration et remplir toute formalité d'enregistrement, dépôts, publicité ou autres.

Imprimerie de l'Orangerie

4, avenue Albert Einstein
ZA de Trappes-Elancourt
78190 TRAPPES
Tél. : 01 30 16 46 51

GROUPE SNPE

12, quai Henri IV

75181 PARIS Cedex 04

Tél. : +33 (0)1 48 04 66 66

www.snpe.com